LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK.. mercredi le 11 février 1931 — No. 49

REFLEXIONS

Congrès de l'Alberta

Le Congrès de l'A. C .F. A., est maintenant chose du passé. Les congressistes se sont dispersés aux quatre coins de la province de l'Alberta la mémoire chargée d'idées à méditer et de résolutions à mettre en pratique, le coeur réchauffé d'un amour plus intense envers leur religion et leur langue, la volonté bien déterminée de ne jamais laisser disparaître du sol canadien l'influence française, rempart inexpugnable à l'absorption américaine ou à l'effritement du bloc confédératif dont les conséquences seraient funestes à l'efflorescence de notre beau pays et à notre survivance religieuse et canadienne-française.

L'événement saillant du Congrès, et dont la presse du pays s'est vite emparé, est le noble geste de NN. SS. les évêques O'Leary, Breynat et Guy, au nom des catholiques de leurs diocèses respectifs et du président de l'A.C.F.A., M. le Dr Petitclerc, de la part de tous les membres de l'association. D'une commune voix, ils ont protesté contre le sécessionnisme ou séparatisme dont les échos ont déjà troublé la quiétude de nos plaines, proclamé leur loyauté à Sa Majesté et réaffirmé leur espoir d'un brillant avenir pour le Canada dont chaque motte de terre, depuis l'Atlantique au Pacifique, est saturée des sueurs et du sang des pionniers de la civilisation et de l'évangélisation.

Avons le sens des responsabilités. Nous n'avons pas le droit de dilapider l'héritage des ancêtres, de démolir la maison paternelle. Faisons fructifier le bien à nous légué au prix de tant d'héroïsme. Ne déchirons pas la grande famille canadienne.

L'attitude des congressistes albertains est la nôtre; elle est celle de tous les Canadiens français du Dominion. Comment pourrait-il en être autrement? Nous avons toujours marché sur les brisées des ancêtres, mis en pratique leurs principes et conservé intact leur idéal.

Or, si nous feuilletons l'histoire jusqu'à la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, nous remarquerons la même attitude de loyauté des Canadiens français en face des propositions alléchantes de *liberté* que faisaient miroiter devant leurs yeux, comme un fruit délicieux, les "Congréganistes" du Congrès tenu à Philadelphie, le 10 mai, 1775.

Harcelés par les incertitudes du lendemain, déçus par certaines vexations anglo-protestantes, à la première heure, au premier coup de clairon, sans réflexion aucune, quelques Canadiens français donnèrent tête baissée dans le mouvement d'insurrection. Mais grâce à l'influence du clergé, que n'avait pu convaincre un ecclésiastique des Etats-Unis, le P. Carroll, — plus tard archevêque de Baltimore — ils se retirèrent des rangs des révoltés, puis firent ensuite la sourde oreille aux appels du Congrès et à la parole de Washington. Ils demeurèrent fidèles à l'Angleterre.

Quel contraste entre ces deux Congrès!

Au Congrès de 1775, les Anglais secouent le joug de leur mère-patrie.

Au Congrès de l'Alberta, les Canadiens français réitèrent leur fidélité à l'Angleterre et au pacte confédératif contre les insurgés du séparatisme.

"Laissons les étrangers, les transplantés, les déracinés agiter ce spectre livide (la sécession) et que le drapeau rouge du bolchevisme viendra sans doute très prochainement envelopper de son auréole de sang, dit le Dr Petitclerc, et affirmons bien haut notre volonté de rester ce que nous sommes, des Canadiens vrais, des Canadiens fiers de se dire tels dans les mauvaises comme dans les bonnes années".

Ces paroles sont bien l'écho fidèle de celles prononcées par l'assemblée des Royalistes à propos du Congrès des révoltés:

"O le traître et perfide Congrès! Bénissons notre bon prince; restons fidèles à un roi dont l'humanité s'étend à toutes les religions; abhorrons ceux qui veulent nous faire manquer au loyalisme et dont les promesses sont mensongères".

Les sécessionnistes émoustillent les fermiers de l'Ouest en montant à leurs oreilles toute la gamme de leurs griefs et misères, et les invitant à s'émanciper de la tutelle du Dominion.

Quelles garanties nous assurent-ils en retour?

Un Canada morcelé, divisé. Et alors?

Serons-nous plus riches? Notre blé obtiendra-t-il meilleur prix sur le marché mondiale?

Le Congrès de l'Alberta ne semble pas de cet avis.

Restons unis, restons fidèles à la mémoire des Pères de la Confédération.

Conservons intact notre pays. Développons une vraie mentalité canadienne chez les transplantés. Surveillons l'immigration qui est peut-être aujourd'hui la cause de la menace de scission de notre peuple. Combien d'idées malsaines, de systèmes révolutionnaires ont traversé l'océan avec les forts contingents d'immigrés déversés sur nos plages paisibles. Si nous avions accordé les mêmes avantages au Canadiens français de la province de Québec, exilés aux Etats-Unis, il y aurait moins de ferments de dissension dans l'Ouest.

Les Canadiens français aiment leur pays. Nous n'en pouvons pas dire autant des déracinés. Naturellement il n'y puisent pas comme nous dans les profondeurs du sol cette force et cet amour qui se dégagent des tombeaux.

Leur religion, leur langue et leurs traditions seront une force contre toute annexion à nos voisins du sud et à toute cassure du lien confédératif.

Cette religion, cette langue et ces traditions, ils y tiennent. Le Congrès de l'Alberta, comme tous les congrès antécédants de cette province et des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba, en sont une preuve irrécusable.

Pourquoi des esprits étroits s'y opposent-ils?

Pourquoi proscrire leur religion de l'école ainsi que leur langue?

Est-ce pour remercier les Canadiens francais de leur loyauté à l'Angleterre et aux meilleurs intérêts du Canada depuis toujours?

C'est alors une bien triste façon et qui, quelquefois, nous remet en mémoire la phrase cinglante de Lafayette aux Canadiens prisonniers à Boston:

Eh quoi! vous vous êtes battus pour rester colons, dans tout le Canada, passer à l'indépendance! restez donc esclaves."

Nous ne serons pas esclaves. Par nos congrès, dans tout le Canada, nous ne cesserons de revendiquer nos droits aux parlements, dans les diverses fonctions publiques, dans nos écoles, partout, jusqu'à ce que justice soit rendue à plus de trois millions de citoyens franchement canadiens, toujours fidèles [illegible] à leur patrie.

[illegible]faisant, nous assurerons, malgré les orages et les tempêtes, la survivance de la culture française et rendrons un signalé service au Canada et à l'Angleterre.

Joseph VALOIS. O.M.I.

UNE GAUCHERIE

A PROPOS DU SENAT

Sous le titre *Senate and Minorities*, le *Saskatoon Star-Phoenix* du 9 février donne aux Canadiens français de la Saskatchewan un joli petit coup de griffe.

Il a découvert dans l'*Action Catholique* de Québec que nous croyons avoir droit à un représentant au Sénat. Nous en avons eu un, en effet, jusqu'en 1920. Mais le bon *Star-Phoenix* opine qu'il ne doit plus en être ainsi; même si l'on veut s'appuyer sur l'Acte confédératif (lequel, estime l'*Action Catholique*, semble plus respecté par l'Alberta et le Manitoba, qui ont chacun un sénateur de notre race, qu'il ne l'est en Saskatchewan).

L'objection du *Star-Phoenix* vient de ce que nous ne formons qu'une minorité inférieure aux Russes, aux Ukraniens, aux Allemands, aux Scandinaves. Rien de nouveau C'est du réchauffé que nous sert, après le *Star* conservateur de Régina, le *Star* libéral (? ! !) de Saskatoon.

Serait-ce le coup de pied de l'âne? Mais notre examen de conscience ne nous révèle rien qui mérite pareille rancune. Au contraire. Quand, durant la campagne électorale, le *Star-Phoenix* était fadement libéral dans ses colonnes de rédaction, et interminablement anticatholique (sans compter les coups de dent aux Canadiens français) par la spacieuse hospitalité que, chaque semaine, il donnait à des lettres d'injustifiables et inqualifiables attaques contre ce qui nous est cher, nous souffrions en silence; essayant de voir chez lui autre chose que de la malveillance. Cet *autre chose*, pensions-nous, était le besoin de réclame, la crainte qu'un journal franchement conservateur vint s'établir à Saskatoon, ... et, donc, la politique de plaire à celui-ci sans trop déplaire à celui-là. La chèvre et le choux, quoi...

Mais que nous veut aujourd'hui le *Star-Phoenix*? Nier que l'Acte confédératif reconnait aux Canadiens français des droits transcendants, supérieurs à la question de pourcentage de population, c'est aller plus loin que de nous être injuste. Les conclusions qui découlent logiquement d'une pareille attitude ne seraient probablement pas admises par l'auteur de *Senate and Minorities*.

En effet, si les Canadiens français n'ont aucun droit à une représentation au Sénat, pour la raison de leur petit nombre, qu'ont alors les Anglais à faire dans le gouvernement des Indes, où, certainement, ils ne sont pas désirés par la majorité de la population indigène. Et, lorsque l'accroissement naturel de la population russe, allemande, ukranienne et scandinave de la Saskatchewan aura surpassé en nombre (ce qui est en train de se faire) l'élément d'origine britannique, faudra-t-il que nous jetions et la feuille d'érable et l'union-jack pardessus bord? Si les droits établis par contrats ne reposent plus que sur la force, le monde est en pleine décadence.

Le *Star-Phoenix* ne veut peut-être pas, lui qui est supposé être *un peu* libéral, que les conservateurs nous fassent justice; réservant cet honneur à son parti et que nous ne devions rien à l'adversaire. Tactique de gaucherie, très nuisible au parti Mckenzie King et à celui de Gardiner. Politique d'ingratitude, car, croyons-nous, les Canadiens français en cette province ont, jusqu'ici, donné plus de votes aux libéraux qu'aux conservateurs. Comment un organe libéral peut-il être intéressé à nous refouler vers les conservateurs? L'on va, bien entendu, là où l'on trouve son bien.

D'ailleurs, le *Star-Phoenix* sait tout aussi bien que nous que l'opposition à ce que nous soyons représentés au Sénat, ou à la Chambre des députés, ou à la législature ne vient pas des races qu'il mentionne comme plus nombreuses que nous. Elles nous sont amicales, généralement. Si l'on prend la peine de leur dire ce qu'a été, ce qu'est encore l'élément d'origine française en Canada, tout ira bien entre elles et nous

J. T.

Actualité

Mgr Desmarais est auxiliaire de Saint-Hyacinthe

Le nouvel auxiliaire de S. G. Mgr Decelles est nommé évêque titulaire de Ruspe.

Ottawa. — La délégation apostolique annonce que Mgr Aldée Desmarais, du Séminaire de St-Hyacinthe, a été nommé évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, et titulaire de Ruspe. Ruspe est situé en Byzacène, aujourd'hui Sbia, sur le golfe de Gabès, près du cap Kagoudia, en Tunisie.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Mgr Joseph-Louis-Aldée Desmarais n'est âgé que de trente-neuf ans étant né à St-Ephrem d'Upton, dans le comté de Bagot, le 31 octobre 1891. Il est le fils de M. François-Xavier Desmarais, cultivateur, et de Rosanna Tellier. Mgr Desmarais fit ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et sa théologie au grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1914, dans la cathédrale de St-Hyacinthe, par Sa Grandeur Mgr J. S. M. Brunault, évêque de Nicolet.

Après son ordination, il fut nommé au Séminaire de St-Hyacinthe où il fut successivement premier régent des élèves, de 1914 à 1916; professeur de rhétorique de 1916 à 1917; professeur de belles-lettres, étudiant à Rome et à l'Institut catholique de Paris, de 1920 à 1924; professeur de rhétorique de 1924 à 1927, et directeur des élèves de 1927 à 1930. Au moment de sa nomination, il était professeur de grec dans les classes de belles-lettres et de rhétorique.

x

Norman McLeod à la Législature

Régina. — A l'ouverture de la séance législative, dans l'après-midi de lundi, 9 février, l'hon. M. Anderson, premier ministre annonca que le gouvernement avait décidé de donner le siège d'Estevan au candidat libéral, M. Norman McLeod.

Le premier ministre fit remarquer qu'il ne voulait pas, en cela, engager les gouvernements futurs; que cet acte ne devrait pas être considéré comme un précédent. Et il suggéra que la motion de donner le siège d'Estevan à McLeod soit appuyées par le chef de l'opposition M. Gardiner y consentit. Et sans discussion, la motion passa à l'unanimité. M. McLeod prit son siège le lendemain.

Ouverture de la Session fédérale

Ottawa. — A l'issue d'une réunion des ministres, dans l'après-midi du 9 courant, le T. Hon. R. B. Bennett annonça que le parlement fédéral s'assemblera le 12 mars. Le décret de convocation a été signé par M. le juge Duff, administrateur du Dominion.

Dans la soirée du même jour, le premier ministre a fait savoir qu'à partir du 17 février un comité de membres du cabinet donnera des audiences ouvertes au public, à propos des taux de tarif. A ces audiences, on considérera tout d'abord les produits agricoles. Doù l'on tire la conclusion, dans la capitale, qu'il va y avoir une révision générale du tarif; et l'on pense que d'ici à l'ouverture du parlement il se produira des développements de grande importance, tant dans les questions d'intérêt domestique que dans nos relations internationales.

Parmi les problèmes les plus urgents, il y a celui de venir en aide aux fermiers de l'ouest. Le plus urgent, a dit un ministre, et le gouvernement va y consacrer toute son attention durant ces quelques jours. L'écoulement du blé canadien est un autre problème qu'il faut tâcher de résoudre immédiatement. Puis il y a la question de la fabrication et de l'importation des automobiles. De quel droit d'entrée devra-t-on les frapper?

Il est probable que dans l'intervalle d'une semaine le gouvernement enverra au président Hoover une réponse, à propos du dragage du St-Laurent et de la production d'énergie électrique. Peut-être même qu'avant cela le nouveau ministre canadien à Washington sera nommé.

LE CONGRÈS ALBERTAIN

Edmonton. — Le Congrès de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, a été un véritable succès. Aux élections le Dr J.-L. Petitclerc a été réélu à l'unanimité, président de l'Association. Le Dr L.-O. Beauchemin de Calgary, et l'avocat Paul Poirier, d'Edmonton, vice-président, M H.-E Patenaude, trésorier, et M. Ubald Beaudry, secrétaire ont aussi été réélus.

M. Hector Allard, professeur à l'Université de l'Alberta, et exboursier Rhodes dans le Manitoba, a été élevé à l'exécutif de l'Association.

Sa Grandeur Monseigneur Breynat O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, est venu de ses missions lointaines, en avion pour assister au congrès. Des personnages éminents ont assisté avec intérêt aux délibérations des réunions. On a pu remarquer LL. GG. NN. SS. O'Leary, archevêque d'Edmonto, Joseph Guy O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, l'hon. premier ministre Brownlee, de l'Alberta, le président Wallace et le doyen Kerr, de l'Université de l'Alberta, Son Honneur le maire d'Edmonton, l'honorable sénateur Lessard et tous les députés provinciaux de langue française.

Le gouvernement de Québec, la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Association Canado-Américaine de l'Ouest américain, le Manitoba et la Saskatchewan étaient représentés.

Des crédits aux fermiers en perspective

Ottawa. — C'est l'opinion ici que des changements importants s'effectueront dans le but de fournir, le plus tôt possible, (peut-être dans deux semaines) des crédits aux fermiers.

Les communications, qui pleuvent sur le gouvernement de tous endroits de l'Ouest, indiquent que la situation des prairies est tellement critique que les fonds de la nouvelle compagnie agricole du Dominion ne seront pas disponibles à temps pour empêcher un désastre.

L'hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, parlera à Montréal, le 16 février. Il ne serait pas du tout surprenant, en l'occurence, qu'il énonce certaines propositions bien définies à ce sujet.

LISEZ-MOI CA!

MISERES DU METIER

Les catholiques en général savent ils, suffisamment pour s'y apitoyer en bons samaritains, les misères du métier de journalistes indépendants comme le *Progrès du Golfe* dont, en ce temps, on vante la vaillance en louangeant la persévérance de son directeur, au poste depuis 20 ans?

Sait-on ce qu'il leur faut lire de comptes rendus, éditoriaux, de nouvelles, de journaux, de revues, ce qu'il faut d'attention aux multiples problèmes et de bons coups d'oeil dans les coulisses où se mijotent la politique ou les lois dans les organisations du monde où se meuvent les 7 péchés capitaux, pour pouvoir être tant soit peu à la page et parler sensément?

Savent-ils, les échenilleurs, chercheurs de "petite bête noire", ce qu'il faut d'attention pour que dans les mille et mille lignes dont se compose un journal, même grand comme rien, il ne se glisse ni erreur, ni poussière d'imperfection ou même faute grave par inadvertance?

Savent-ils, les critiques savants qui ne se donnent pas la peine de lire l'article, se gardant tant de temps pour le critiquer, tout le tracas que représentent l'administration d'un journal, même des moindres, qui doit former son bilan: quelque $10,000 annuellement, à force de "riens", la sollicitation d'annonces, d'abonnements ou de réabonnements, les réponses aux lettres de bêtise ou de compliments?...

Bah! aussi bien alors, fermer boutique ...

Qu'on aille le dire au pape ...

Le Messager salue les 20 ans de bons services du notaire Couture à la direction du Progrès du *Golfe*.

Le Messager de St-Michel, Sherbrooke.

Une lettre de M. Raymond Denis

Au "Devoir" de Montréal

Vonda, Sask., le 26 janvier 1931.
Cher monsieur Héroux,

Je tiens à vous remercier de la sympathie que vous voulez bien accorder aux fermiers de l'Ouest au cours de la crise intense qui les atteint. Votre article du 10 janvier était au point, et si nous trouvions la même compréhension de nos difficultés dans tous les milieux des provinces de l'Est, il serait moins question ici de mesures radicales.

Nos fermiers ne sont pas des révolutionnaires, et aussi longtemps qu'ils peuvent vivre sur leurs terres, ils se tiennent bien tranquilles, sans s'occuper beaucoup de libre-échange ou de protection. Il faut qu'ils soient acculés au pied du mur pour chercher le salut dans les solutions plus ou moins entachées de socialisme qui leur sont proposées, ou dans ce projet de sécession qui pourrait bien être plus sérieux qu'on ne le suppose.

Un pareil état d'esprit prouve deux choses, d'abord la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les fermiers, et ensuite, l'existence d'abus dont ils se prétendent les victimes.

Je puis citer quelques chifres qui expliqueront mieux que de longs articles les causes de la dépression aiguë que traverse l'Ouest.

De 1923 à 1929, le prix du blé a varié entre $1.25 et $1.75 le minot livré aux élévateurs terminaux de Fort William ou de Port Arthur. Avant la guerre, entre 1907 et 1914, ce prix s'est tenu entre 80 sous et $1.05 si on excepte le printemps de 1910, où, par suite d'une manoeuvre spéculative d'un groupe de Chicago, les prix avancèrent jusqu'à $1.40 ou $1.50.

La vie était alors considérablement moins chère qu'aujourd'hui. Nous payions une moissonneuse-lieuse $160.00; nous la payons maintenant $300.00. Un semoir valait $120.00; on nous en demande à l'heure actuelle $280.00, et tout est à l'avenant. C'est-à-dire que le coût de production a augmenté de 75 p.c., au moins. Or aujourd'hui notre blé numéro 1 vaut, rendu aux élévateurs terminaux, atour de 53 à 54 sous le minot; c'est-à-dire que le fermier du centre de la Saskatchewan reçoit 36 ou 37 sous par minot. Ceux qui ont du numéro 3 reçoivent 28 sous. Quant aux infortunés, très nombreux, qui ont du blé humide, on leur paie de 15 à 18 sous. Je parle là des fermiers qui vendent leurs grains directement par l'intermédiaire de la Bourse des Grains. Ceux qui appartiennent aux différents cartels reçoivent moins encore comme paiement initial, et dans certains cas, l'avance qui leur est faite ne couvre pas les dépenses de battage du grain.

On a parlé bien souvent du prix de revient d'un minot de blé sans en arriver à des données précises.

Suite à la page 2

La solution de la crise

Pourquoi donc les Fermiers-Unis et les autres organisations n'ont-elles pas encore proposé et demandé à nos Gouvernements des solutions pratiques? On dirait vraiment que leurs chefs sont vendus pour ne proposer que des mesures impossibles ou qu'ils ne tiennent qu'à l'établissement de leur cher socialisme. Les pauvres fermiers demandent tantot ceci et tantôt cela. Un gouvernement ne peut rien faire dans ces conditions.

Voici une solution pratique, la seule que je puisse voir:

1 Le gouvernement fédéral de concert avec les gouvernements provinciaux paient aux producteurs de blé la différence entre $1.00 et le prix du marché, si ce prix est au dessous de $1.00, No 1 Fort William. Cette différence sera payée sur réception des reçus de l'élévateur dès que tout le blé à vendre par un fermier aura été vendu, et sera calculée sur le prix moyen obtenu.

2 La susdite différence sera "chargée" ou débitée à la terre d'où vient le blé ainsi vendu, et sera payée aux gouvernements, sans intérêt à même l'excédent dépassant $1.00 le minot No 1 Fort William quand le prix dépassera $1.00, en calculant de la même manière que ci-dessous. Les élévateurs auront ordre de ne payer que $1.00 no 1 Fort William au vendeur, et lui donneront un reçu avec la date, le prix du marché, etc., reçu qui servira à établir la somme à payer aux gouvernements quand tout le blé d'une ferme sera vendu. Ces deux articles vaudront à partir du 1er septembre 1930.

3 Les meuniers paieront aux gouvernements la différence entre $1.00 et le prix du marché no 1 Fort William, du jour où ils auront acheté du blé destiné à la consummation canadienne, quand ce prix est inférieur à $1.00. Les agents des gouvernements auront toutes facilités pour vérifier les quantités livrées pour être consommées au Canada, l'accaparement sera défendu en attendant que cet article soit mis en vigueur.

4 Il est défendu de vendre présentement du blé qu'on ne possède pas présentement, aux échanges ou ailleurs.

5 Les secours (relief) seront accordés sans intérêt, et plus facilement.

6 Les bureaux d'ajustement auront le pouvoir d'empêcher les créanciers de saisir les terres, ou quoique ce soit sur les terres s'ils le jugent utile. Ils pourront obtenir des emprunts pour les fermiers.

7 Les gouvernements découra-

Suite à la page 2.

Bessborough gouverneur général

Ottawa. — Le 9 février, le T. Hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a annoncé officiellement que Sa Majesté le Roi a gracieusement approuvé la nomination du comte (earl) de Bessborough, comme gouverneur général du Canada, en succession au vicomte Willingdon récemment nommé gouverneur général et vice-roi des Indes.

Le T. Hon. Comte de Bessborough appartient à la famille Ponsonby, célèbre dans la vie publique de l'Irlande et du Royaume-Uni. Il naquit en 1880, fit ses études à l'université de Cambridge et fut appelé au barreau en 1903.

De 1907 à 1910 il fit parti du conseil du comté de Londres. En 1910 il fut élu aux Communes comme député de Sheltenham. Pendant la grande guerre il fit du service à Gallipoli et en France.

De 1913 à 1920 il représenta Dover au parlement; puis démissionna à la mort de son père et devint le neuvième comte de Bessborough et vicomte de Duncannon. A la Chambre des Lords, il siège en qualité de baron Ponsonby.

En 1912, il épousa Mlle Roberte de Neuflize, fille unique du baron de Neuflize, de Paris. Il a un fils, le vicomte Duncannon, né en 1913; et une fille, lady Moyra, née en 1918.

Le comte de Bessborough est décoré de l'ordre russe de Stanne; de la Légion d'Honneur; de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazar e d'Italie; de l'ordre du Saint-Rédempteur, de Grèce; et de l'ordre de Léopold II, de Belgique.

Il viendra au Canada dès que ses affaires en Angleterre seront réglées A son arrivée, la bienvenue lui sera souhaitée par M. le juge Duff, administrateur, par les ministres du gouvernement, les juges de la cour suprême, le personnel du département de la défense nationale et autres personnages marquants dans l'administration. On tirera dix-neuf coups de canon, en reconnaissance de la dignité et de l'autorité de Son Excellence.

Ottawa.—La comtesse de Bessborough appartient à une famille distinguée de France. Son père, le baron Jean de Neuflize était une des figures marquantes dans les cercles bancaires de Paris. La famille est une des principales familles protestantes de la ville de Paris.

x

Message du Comte de Bessborough

Londres. — Le nouveau gouverneur général à envoyé au Canada, par la Presse Canadienne, le message suivant:

"Je ne conçois pas de plus grand honneur que de représenter le Roi au Dominion, et d'être recommandé pour cette position par le premier ministre du Canada. Je ferai tout mon possible pour mériter la confiance du peuple Canadien et promouvoir ses intérêts."

POLITIQUE PROVINCIALE.

LA SESSION

TESTAMENT OLOGRAPHE

Le mercredi, 4 février, la Chambre législative de Régina passe une loi rendant un testament olographe légal et valide, même sans la signature ou présence de témoins. On appelle testament olographe celui qui est écrit en entier de la main du testateur et signé par lui. Pour être valide, dans cette province comme dans la plupart des pays, jusqu'ici un testament devait porter la signature de deux témoins outre celle du testateur.

La nouvelle loi n'a pas passé à Régina qu'à la majorité d'une voix: 21 contre 20. Un tiers des membres étaient absents.

M. T. C. Davis, libéral, et M. R. L. Hanbidge, conservateur et représentant de Kerrobert- avocat tous deux s'y opposèrent. Leur avis est qu'un testament olographe sera souvent obscur et la cause de longs et dispendieux litiges, dont bénéficieront les hommes de loi aux dépends des héritiers; et qu'il y a aussi à craindre la coercition de la part de quelqu'un dans l'entourage du testateur.

L'hon. A. C. Stewart, ministre de la voirie, répondit que les testaments écrits par des avocats sont, eux aussi, très souvent obscurs et causent des litiges; qu'il vaut mieux simplifier la législation sur cette question, parce le manque de testament retarde le règlement de l'héritage quelquefois durant de longues années.

x

L'ELECTION D'ESTEVAN

Le jeudi, 5 février, l'hon. M. A. MacPherson, procureur provincial, lut à la législature de Regina, le rapport de M. R. W. Shanon, avocat du conseil, sur la controverse de l'élection d'Estevan.

M. Shanon exprime l'opinion que, puisque l'enquête a démontré que la majorité donnée à M. McKnight est due à l'altération frauduleuse de certains bulletins, le candidat battu, M. McLeod, a le droit de commencer une procédure pour annuler l'élection.

Une longue discussion de deux heures suivit la lecture du rapport. L'opposition demande que la Chambre réglât elle-même la question, et que la seule solution prossible est de donner le siège au candidat libéral, puisque avant l'altération frauduleuse M. McLeod avait la majorité; et aussi parce que le gouvernement comme l'opposition cherchent un moyen de faire entrer M. McLeod à la Chambre.

A ce moment de la discussion, l'hon. Bryant intervint; disant avoir des informations qui pourraient bien causer une assemblée générale des électeurs à Estevan, demandant que McKnight garde son siège.

Ces informations ne viennent pas de la même source que celle qui a prouvé l'altération des bulletins, dit alors M. Davis. M. Davis ajouta qu'il n'accuse pas le gouvernement, mais que ce dernier reconnait la fraude puisqu'il offre une récompense de $1,000 à qui dénoncera le coupable. Avant l'altération, M. McLeod étant élu.

M. Gardiner, chef de l'opposition, prit la parole après M. Davis, et affirma que M. McLeod ne devrait pas avoir payer les frais d'un procès pour réclamer le siège qui lui revient de plein droit. La question, dit-il, est de savoir si nous allons envoyer M. McLeod devant les cours, peur apprendre ce que nous connaissons déjà. Le siège lui appartient.

Régina. — Le budget pour la province, pour l'année fiscale d'avril 1931 à avril 1932 est fixé à $29,688,275. C'est une baisse de $5,117,775 sur l'année précédente.

x

Lettre de M. Ray. Denis

(Suite de la première page)

Il est d'ailleurs impossible d'établir des chiffres exacts, ce prix variant avec les districts et avec le rendement à l'acre. Mais je ne crois pas m'éloigner de la vérité en disant que 85 sous constitue une moyenne, et bien peu de fermiers peuvent se flatter de produire du blé à un prix moyen inférieur à celui-là.

C'est-à-dire que nos fermiers perdent cette année de 50 à 75 sous sur chaque minot de blé vendu.

Y a-t-il beaucoup de manufactures qui resteraient ouvertes longtemps dans de pareilles conditions? Y a-t-il beaucoup d'industriels qui accepteraient de pareilles pertes?

Le fermier, lui, est obligé de les supporter parce qu'il n'a aucun moyen à sa disposition pour faire autrement. Les droits de douane qui protégeraient effectivement nos industries contre toute compétition étrangère sur le marché canadien, sont impuissants à lui assurer des prix rémunérateurs pour ses grains, et n'ont, à son point de vue, d'autres résultats que de lui faire payer plus cher tout ce qu'il achète.

Si les prix du blé sont ruineux, le reste est à l'avenant, quand ce n'est pas pire. L'avoine à semer, la meilleure qualité, vaut aux élévateurs environ 12 sous le minot; l'avoine à soigner 8 sous. L'orge quand elle est de bonne qualité rapporte au vendeur de 3 à 5 sous. Si elle est de qualité inférieure, il faut payer une partie du fret pour s'en débarrasser. Le prix du seigle n'est pas meilleur, variant de 6 à 8 sous le minot.

Le prix des bêtes à cornes a baissé de moitié depuis le printemps, c'est-à-dire depuis que le nouveau tarif des Etats-Unis est entré en vigueur. Les oeufs, en plein mois de janvier, nous sont payés 18 sous la douzaine, pendant que le beurre vaut 20 et 25 sous la livre. On se demande quels seront les prix cet été.

La volaille d'excellente qualité rapporte au vendeur 15 à 17 sous la livre dressée; mais l'acheteur est difficile, et les fermiers qui reçoivent 10 à 12 sous la livre pour leurs poulets du printemps ne sont pas les prix obtenus par les fermiers qui fait de la culture mixte n'est pas beaucoup plus avancé que celui qui se livre spécialement à la culture des céréales.

La crise est d'autant plus intense que la récolte de l'année précédente fut l'une des plus mauvaises dont l'Ouest ait gardé le souvenir, et que les prix obtens par les fermiers furent en général très bas. C'est-à-dire qu'à une très mauvaise année est venue succéder une deuxième année tout à fait désastreuse.

Nos fermiers auraient supporté 1930 si 1929 avait été favorable, et le pessimisme ne serait pas même où il en est, si nos agriculteurs voyaient des raisons d'espérer soit un relèvement de prix, soit une intervention des pouvoirs publics; mais pour le moment ils ont beau regarder, ils ne voient rien venir.

Certes, comme le dit si bien Monseigneur Villeneuve, l'éminent évêque de Gravelbourg, dans la lettre qu'il vous a adressée ces jours derniers, il en est peu qui souffriront de la faim ou du froid, parce que sur la ferme, en général, on a toujours de quoi se nourrir; mais les dettes s'accumulent à un point tel que dans bien des cas elles ne pourront plus être payées.

La plupart des hommes engagés pour travailler sur les fermes n'ont pas pu retirer leurs salaires. Bien des fermiers ont été incapables de payer la totalité du battage de leurs grains. Les taxes de 1929 et 1930 sont, d'une façon très générale, arriérées. Les intérêts sur les emprunts sont venus s'ajouter au capital. Les banques ont dû renouveler la presque totalité des prêts courants consentis à nos fermiers. Il ne s'est rien payé sur les terres achetées à terme ou sur les machines achetées dans les mêmes conditions.

Ajoutez à tout ceci des intérêts aux taux de 8 à 12 pour cent par année, et vous aurez une idée des charges qui s'accumulent sur nos fermiers. Pour s'acquitter de ces charges, il leur faudrait obtenir pour leur produits un prix meilleur, ou en arriver à une réduction du coût de production, laquelle ne sera possible qu'à la suite d'une baisse substantielle des produits manufacturés. Or, nous allons arriver au printemps, au moment des semences, sans que rien fasse supposer à nos fermiers qu'on songe à changer quelque chose à la situation actuelle.

S'ils ne sèment pas, les intérêts et les taxes qui s'accumulent vont leur faire perdre leurs terres. S'ils sèment et que les prix restent où ils en sont, ce sera peut-être encore pire, parce qu'ils vont faire des dépenses considérables que la vente des grains ne leur remboursera pas. C'est une alternative qui n'est pas brillante, et l'on arrive à comprendre l'état d'esprit de nos fermiers qui accusent les pouvoirs publics de les ignorer dans un temps de crise désastreuse dont ils ne sont pas responsables, alors qu'on a toujours accordé aux industriels et aux manufacturiers toute la protection dont ils ont eu besoin.

Si on ne veut pas, dans un avenir très rapproché, entrainer la banqueroute générale de nos fermiers et livrer la plus grande partie des terres de l'Ouest aux compagnies d'hypothèques et aux banques, il serait temps d'agir, parce que je ne crois pas me tromper en disant que notre population ne se laissera pas déposséder sans protester très énergiquement.

Nous verrons, dans un prochain article, si nos fermiers méritent tous les reproches qui leur sont si généreusement prodigués.

Raymond DENIS.

x

LA SOLUTION DE LA CRISE...

Suite de la première page

geront la culture exclusive du blé et encourageront la culture mixte, en défendant de semer du blé autrement que sur jachère, en obligeant toute ferme à conserver la paille de chaque récolte pendant trois ans, à semer du foin artificiel ou cultiver du foin naturel sur au moins 5 p.c., du terrain, en prêtant à 5 p.c., les neuf dixièmes des fonds nécessaires pour acheter des animaux; etc.

8 Les gouvernements suivront une politique pour ramener sur les fermes un des deux tiers de la population canadienne qui se trouve en ville ou dans les villages.

9 L'impôt sur le revenu sera plus lourd pour les riches, cela compensera les gouvernements, et aussi les travailleurs qui sont toujours, quoi qu'on fasse, un peu victimes. L'impôt foncier sera diminué.

Les articles 1 et 5 sont urgents.

Les articles 2 et 3 ont pour but de compenser le trésor fédéral de dépenses prévues à l'article 1.

Ces dépenses pour une récolte de 350 millions de boisseaux seraient maintenant de $120 millions, environ. 40 millions seraient obtenus des meuniers et le consommateur canadien ne serait pas affecté par ce maintien des prix de la farine, car ils n'ont guère baissé, et ils seraient en rapport avec les autres prix.

Il est mille fois plus facile de maintenir le prix de la farine que de baisser tous les autres. Et ce serait alors une sorte de tarif, mais cette fois en faveur du fermier, pour le compenser des autres tarifs. Si on ne peut pas abolir ceux-ci, il faut établir celui là, protéger l'agriculture comme les autres industries ou ne protéger personne. On ne peut presque pas affecter le marché extérieur, mais le marché intérieur est à notre disposition.

Ce marché extérieur doit cependant être amélioré par notre gouvernement fédéral, autant que faire se peut 1—en essayant d'acheter, sans tarif, des produits en échange de notre blé, 2—en essayant de protéger le marché contre le dumping du blé, produit avec du travail contraire au travail règlementé par le bureau international du travail de la Ligue des Nations. Cela éliminerait le blé russe et peut être le blé argentin, 3—en s'entendant avec les autres pays exportateurs de blé. 4) par tous autres moyens utiles

Une commission spéciale ajusterait les comptes des membres du Pool au sujet de l'article 1, et de l'article 2.

L'influence du pool même si tous les fermiers y entrent, sur le marché extérieur, sera peu importante jusqu'à ce que les autres pays aient aussi leur pool 100 p.c. Elle peut être nuisible comme elle l'a été à l'avis de ceux qui ont rappelé leurs vendeurs d'Europe .Son activité à l'extérieur devrait être laissée au gouvernement. Presque tous nos dirigeants du Pool semblent croire que le Canada tout seul peut dicter le prix du blé au monde, ils risquent de nous faire perdre des marchés extérieurs par des exigences imprudentes. Actuellement le Pool n'a aucune action à l'extérieur, le gouvernement doit l'y remplacer avec prudence.

Si on trouve que garantir $1.00 pour le no 1 à Fort William est éxcessif, on pourrait baisser ce chiffre, par exemplt à .90 cts. Mais alors il faudrait élever le chiffre au dessus duquel le gouvernement pourra se faire rembourser par les fermiers, et l'élever autant que le bonus est baisse. Ainsi, si ce bonus est jusqu'à .90 cts, le fermier ne devrait rembourser que quand le prix sera à $1.10, et rembourser alors seulement la somme qui lui resta après qu'il a prix $1.10 le boisseau. Et si on craint de trop engager le trésor en agissant ainsi, qu'on donne au moins un bonus suffisant pour que les dépenses moyennes du fermier soient couvertes, et suivant le système ci-dessus. On ne peut garantir un prix de facon absolue, car le marché extérieur ne dépend guère de nous, mais on peut ajouter au prix mondial de quoi maintenir l'existence du fermier.

Presque tous les pays du monde ont pris des mesures analogues. Si le prix mondial ne change guère, les fermiers vivent, en attendant mieux Ici, ils sont au désespoir et bientôt seront prêts à une révolution. Toutes les révolutions ont été produites par la misère et le désespoir. Rarement dans l'histoire, il y eut une pire situation que celle des fermiers canadiens de ce jour. Ils sont sur le point de perdre leurs fermes, presque toutes archi hypothéquées, ils n'ont pas les moyens de cultiver le printemps prochain, ni celui d'emprunter. Ceux qui les ont, voient qu'ils travaillent surtout pour les compagnies de prêts. Cependant on ne peut guère baisser l'intérêt de ces compagnies qui souvent placent les économies de petits actionnaires et qui pourrait les placer en d'autres pays. Il vaut mieux maintenir le prix du blé que de baisser le prix de l'argent. Mais les gouvernements doivent avoir leur propres bureaux de prêts et prêter à de bonnes conditions.

(A suivre)

x

Dans l'Inde

L'Inde est mûre pour la révolution

Lahore, Panjab, Inde. — Smilingly Sajah Singh, ancien soldat Sikh, a accepté de sang froid sa sentence de mort pour le meurtre d'une femme anglaise. En face de l'échaffaud, il a dit: "La gloire de la Grande-Bretagne dans l'Inde va décliner".

Il déclara que si on l'avait gracié, il aurait recommencer à tuer des Anglais. Il prédit que la révolte de Sepoy, 1857, allait bientôt se répéter.

Il se fait de grandes préparations en vue de la révolte dans tous les villages de l'Inde. Actuellement, une étincelle suffirait à allumer une conflagration.

x

Gandhi n'est pas convaincu

Allahabad, Indes — "Je ne vois aucun espoir de règlement de la question indienne, Gandhi, a moins que Sir Tej Mahadur ait apporté plus de la conférence de Londres, que ce que j'ai pu découvrir dans la déclaration du premier ministre MacDonald."

Sir Tej affirma qu'il ferait tout son possible pour convaincre Gandhi, mais il est très sceptique quand au résultat.

x

GANDHI

Allahbad, Indes. — Depuis samedi dernier, Mahatma Gandhi, chef du parti national panindien, et Sir Tej Bahadin Sapru, du parti modéré et qui prit une part très active à la conférence de la table ronde, sont en conversation. Ils étudient les propositions que Ramsay McDonald a faites aux Indes.

En attendant, Gandhi se dit très déçu de la réponse qu'il a reçue de Lord Irwin au sujet de l'enquête qu'il a demandée sur ce qu'il nomme les persécutions policières contre les nationalistes. Il a demandé aussi que des milliers de prisonniers politiques soient mis en liberté.

Le texte de la correspondance entre Gandhi et Lord Irwin n'est pas connu encore, mais il paraît que le chef nationaliste et plusieurs membres du congrès ont été libérés pour leur permettre de formuler leur attitude en regard de la conférence indienne à Londres.

Comme Gandhi ne donne aucune assurance de coopérer avec le gouvernement pour établir la nouvelle administration dans les Indes, il parait impossible que lord Irwin accède à ses demandes. Les membres du congrès admettent sans équivoque qu'ils s'attendent à retourner en prison.

Londres. — Le T. Hon. William Wedgewood Benn, secrétaire pour les Indes, a annoncé aux Communes, le 9 février, que le gouvernement n'a pas l'intention de remettre immédiatement Gandhi en prison.

x

Allahabad, Indes. — Le 10 février, des observations neutres durent constater des signes de brisure dans le parti nationaliste, à propos de coopération avec les autres éléments pour négotier un plan d'entente sur les modifications de gouvernements offertes aux Indes par Ramsay McDonald. Il semble que certains membres du congrès sont d'avis que la situation est mauvaise depuis assez longtemps, et que c'est le moment de changer.

Lord Irwin a fait remarquer à Gandhi que les volontaires du congrès ne s'en sont pas toujours tenus à ses ordres de résistance passive, n'ont pas créé une atmosphère paisible, ont incité le peuple à la révolte.

x

Le Café par Excellence

Repas servis à toute heure

L'excellence de notre cuisine et l'efficacité du service est le secret de notre succès.

Central Hotel & Cafe

KONG KEE, Propriétaire

Ave Centrale Prince-Albert Téléphone 2967

Achetez

des chaussures durables qui vous vont bien et qui sont attrayantes à des prix modérés

Pour pouvoir apprécier notre bonne marchandise vous devriez porter des chaussures achetés chez nous.

Nous avons aussi adjoignant notre magasin une cordonnerie moderne. Apportez vos chaussures; réparations séance tenante. Beau salon d'attehte.

Venez voir notre assortiment de chaussures pour dames. Pointures de A à D. Spécial $4.95

Belles chaussures Oxfords pour hommes, valeur spéciales $5.00

Aaron's Shoe Store

TEL 2570 . Avenue Centrale près du Théâtre Strand

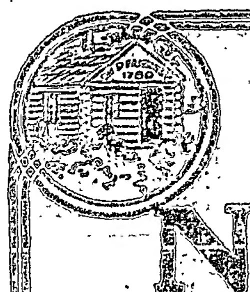

Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valuables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

Délivré libre de tous droits au Canada.

Votre poitrine est-elle sensible? Respirer, vous fait-ilmal?

Frictionnez vigoureusement votre poitrine, cou et côté sensibles avec la Nerviline, c'est le meilleur traitement. Ce liniment merveilleux pénètre dans les pores où siège la douleur et soulage instantanément. La respiration douloureuse cesse, la sensibilité disparait Essayez la Nerviline pour serrement d'estomac, toux, refroidissements et douleurs. C'est un liniment merveilleux qui sauve bien des petites maladies dans la famille. Même pour les crampes, la colique, douleurs d'estomac, la Nerviline est un remède merveilleux, Il devrait être dans toutes les maisons. Grosses bouteilles 35 c., chez tous les marchands.

NERVILINE

Nerviline chasse la douleur

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Modern Bread Company, Ltd.

PAIN SOM-MOR

Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande DEVENEZ NOTRE AGENT

Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE adressez-vous à

HENRI MELIS

48, 14ème RUE OUEST

Téléphone 2821

NETTOYAGE A SEC D'HABITS POUR HOMMES

$1.00

MAISON BELGE

TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC
PRIX MODERES

PRINCE-ALBERT, SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited

Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.

Ameublement d'Eglise, de magasins et de bureaux.

Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.

TELEPHONES

Jour, 3275 Nuit, 2813

TED MATHESON, LTD.

QUALITE A PRIX MODERES

VETEMENTS D'HOMMES

Près de la Banque Royale

PRINCE-ALBERT, SASK

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.

Polices sur revenus - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.

Représentants

C. J. BROSTROM, C.L.U.

Domrémy Hoey
J.-A. BRODEUR L.-A. BOILEAU

LOTS DE VILLE

Fermes dans districts de Prince-Albert, Albertville, Debden et Domrémy

ASSURANCE de TOUT GENRE

Ecrivez ou téléphonez pour renseignements

Bradshaw-Holroyde Agencies, Ltd.

Chambre 4-5-6-7 Banque de Commerce

PRINCE-ALBERT, SASK.

JOHN DAISLEY

Plombier Expert en Chauffage

Réparations faites promptement Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs

Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage

111, 14ème Rue Ouest

Téléphone 2201. Prince-Albert

BELL'S LTD.

Manufacturiers de "Bell's Laying Mash" pour poules couveuses. Fleur, grains de semence, etc.

TEL: 2701 102, 8è rue Est.
PRINCE-ALBERT, SASK.

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

BALDWIN HOTEL

2ème avenue sud, Saskatoon, Sask. Central, Propre Confortable, service courtois

Plan américain—Plan européen
$3.00 en montant $1.50 par jour
Chambres avec douches
20 Salles de bain

REGARDEZ VOS CHAUSSURES

Considérez-vous que vos chaussures peuvent encore vous durer l'hiver, ne pensez-vous pas qu'elles seraient plus chaudes si vous leur feriez appliquer des semelles, pas nécessairement épaisses, mais un cuir ELK chaud et très confortable; VENEZ ET INFORMEZ-VOUS. Les patinoires seront bientôt ouvertes, vos patins sont-ils en bon état pour la saison? Si non, apportez-les chez HOUNSELL et faites les réparer et affiler. Nous avons des fausses-semelles en feutre, en liège et en poil de renne à 25c la paire. Nous avons aussi des lacets, courroies et des supports "Lea" pour chaussures à patins.

W. G. HOUNSELL
MITCHELL BLOCK
Avenue Centrale et 11ème rue
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS

Entrepreneur en Construction

Plans et devis fournis sur demande; Soumissions gratis.

Bureau-chef: 10747—93ème rue, EDMONTON, ALTA.

HAMILTON'S LIMITED

M. C. Hamilton, Gérant-Directeur

Entrepreneurs de pompes funèbres

25 11ème rue E. Tél: 3065—3223

PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Fondée en 1891

Tannerie: 1704 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Co., LIMITED

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

Tanneurs et Corroyeurs

BUREAU ET FABRIQUE

45 à 49 Carré Victoria

MONTREAL, QUEBEC

Monuments funéraires de toutes descriptions ...

J. O. BRUNET

414 rue Taché, St-Boniface, Man.
Demandez notre catalogue

Un peu de tout

Le Conseil Privé.—Après le congrès des métiers et du travail, à Régina, une délégation d'ouvriers a obtenu une interview du T. H. M. Bennett. Entre autres réponses, le premier ministre leur a dit que, relativement à la proposition d'abolir les appels au conseil privé et de faire de la Cour Suprême du Canada le plus haut tribunal canadien, le premier-ministre déclare que le parlement canadien n'a aucun droit de modifier cet état de chose. Cela impliquerait un changement à l'acte de l'Amérique du Nord. Il faudrait pour cela tenir une conférence avec les représentants des provinces qui sont des parties contractantes de la constitution du Canada. Il fait remarquer que les appels au conseil privé constituent un droit accordé au plus humble sujet du roi et non pas une restriction d'un droit.

x

UNE APPRECIATION

Voici en quels termes M. Paul Parsl, avocat de Paris, termine un article qu'il a publié dans l'*"Echo de Paris"* sur son voyage récent au Canada et aux EtatsUnis.

"Les Canadiens-français avec leur groupe si homogène, si sain moralement, intellectuellement et physiquement, donnent au Canada sa physionomie distincte à côté du groupe à majorité anglo-saxonne des Etats-Unis. Ils donnent au Canada sa personnalité. Ils défendent leur race à l'intérieur du Dominion mais ils s'opposent aussi à l'absorption par les Etats-Unis voisins.

"C'est de quoi, où je me trompe fort, la Grande-Bretagne elle-même ne peut que se féliciter".

x

LES CITOYENS DU VATICAN

Rome.—La *"Tribuna"* publie les résultats du recensement, au 30 novembre, de la population de la Cité du Vatican. Le nombre des citoyens est de 639 et se divise en 495 Italiens, 118 Suisses, 8 Français, 8 Allemands, 3 Espagnols, 2 Colombiens, 1 Ethiopien, 1 Norvégien et 1 Autrichien.

Parmi les citoyens es-Italiens on compte 150 gendarmes pontificaux.

Parmi les citoyens d'origine française on note Mgr Tisserand proPréfet de la Bibliothèque vaticane, NN. SS. Gromier et Ravanat et les Soeurs de la Charité qui sont affectées à l'église Sainte-Marthe.

x

LA CENSURE DES ANNONCES

Une proclamation de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec, donne pleine vigueur à une loi passée lors de la dernière session par la Législature au sujet de l'annonce dans les journaux se rapportant aux représentations cinématographiques.

La loi, possée lors de la dernière session, intercalée dans le statut 20, George V, chapitre 76, est intitulée: "Loi modifiant la loi des vues animées, relativement aux annonces dans les journaux".

En voici le texte:

"Aucune représentation de vues fixés ou animées ne peut faire l'objet, dans un journal, tel que défini dans la Loi de la Presse de la province de Québec, 19, George V, chapitre 72 d'une annonce dans laquelle on se sert de vignette, dessins ou gravures, à moins que ces vignettes dessins ou gravures ne fassent partie d'une affiche ou d'un film préalablement approuvé par le bureau de censure des vues animées ou, si ces vignettes, dessins ou gravures n'en font pas partie, qu'ils aient été approuvés spécialement par ledit bureau de censure conformément à ces règlements adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil."

x

PAIX OU GUERRE

Berlin.—Lord Cecil, délégué anglais à la commission préparatoire du désarmement, à posé au peuple allemand dans le journal "Boersen Courier" trois questions relatives à la paix et à la guerre. Les voici:

"Vos enfants vont à l'école et jouent à la maison. Etes-vous prêts à les laisser tuer ou mutiler dans une prochaine guerre parce que plusieurs peuples règlent leurs différends les armes à la main?

Cela vous va-t-il de dépenser $10-000,000 par jour en armements lorsque des millions de familles souffrent d'une pauvreté affreuse et du chômage, et que des institutions de bienfaisance sociale, religieuse et éducatrice souffrent aussi énormément?

Voulez-vous voir les litiges internationaux réglés par votre gouvernement d'une façon pacifique, celui-ci adhérant à une politique de collaboration avec les autres nations, et l'argent n'étant plus gaspillé sans raison?

x

Chose urgente

Melbourne. — La cour d'arbitrage du Commonwealth a rejeté la demande du gouvernement australien pour la suspension de la récente réduction de 10 p.c., dans les salaires de basse. La cour s'en est tenue à sa première décision que la réduction était nécessaire comme mesure d'urgence nationale et que toute restauration de l'économie australien- ne devait se fonder sur une diminution des salaires de base.

x

Baptême du "Jules-Verne"

Lorient. — M. Jean-Jules Verne, petit-fils de l'auteur de "Vingt mil le lieues sous les mers", a baptisé le nouveau sous-marin français "Jules Verne", ainsi nommé en souvenir du célèbre écrivain.

Le sous-marin, d'un type nouveau, appartient à la catégorie à laquelle le traité naval de Londres n'a imposé aucune limite. Il a un déplacement de 6,000 tonnes et porte huit petits canons et neuf mitrailleuses; sa vitesse atteint 16 noeuds.

Le bâtiment est destiné, entre autres, à la recharge des accumulateurs de sous-marin. Il peut abriter un équipage de 265 hommes et quatre sousm-arin peuvent se ranger à la fois le long de son bord. Il possède des ateliers spéciaux de réparation pour accumulateurs, torpilles et périscopes.

x

L'incendie de la rue Notre-Dame

DOMMAGES AU "DEVOIR"

Montréal. — L'incendie, qui s'est déclaré chez D. C. Brosseau, épicier en gros, voisin de l'édifice du "Devoir", a causé des dommages assez considérables à ce dernier.

Lorsque la nouvelle nous est parvenue, nous étions sous presse. Bien qu'un peu en retard, nous prions le "Devoir" d'accepter nos sympathies.

Grâce au dévouement du personnel, nous n'avons pas été privés de la lecture toujours très intéressante de notre confrère. Nous espérons que la fidélité des clients effacera bientôt par une attention encore plus grande, les pertes inscrites au registre du "Devoir" qui leur rend tant de signalés services au point de vue religieux et national.

NOUVELLES RÉLIGIEUSES

Les écoles juives à Montréal

Texte de la résolution proposée, le 4 février, par Son Eminence le Cardinal Rouleau à la session du Comité Catholique de l'Instruction Pubique:

"A sa session de 1930, la Législature de Québec adopta une Loi concernant l'instruction des enfants juifs à Montréal. Dès sa réunion tenue au mois de mai 1930, le Comité catholique, à ma demande, pria l'honorable surintendant de l'Instruction publique de préparer un rapport écrit relativement à la mise en vigueur de cette Loi.

Ce rapport nous fut soumis à la réunion de septembre.

"L'honorable Surintendant vient de nous informer qu'une entente est récemment intervenue entre la Corporation des écoles protestantes à Montréal et à Outremont et la Commission des Ecoles juives. Un projet de loi nous est soumis. Il confirme ce contrat, abroge la loi adoptée sur le même sujet à la dernière session, laissant cependant en existence la Commission des Ecoles juives pour les fins soulement de l'exécution de ce contrat particulier.

"Réservant aux intéressés le soin de se prononcer sur les clauses de ce projet relatives à la question financière, je crois que les autres articles méritent notre approbation.

"Je suis heureux, pour ma part, que cette question difficile soit ainsi résolue à la satisfaction de tous, dans le sens de la justice et de la paix religieuse et sociale.

"J'ai l'honneur de proposer, appuyé par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique exprime au Gouvernement et à la Législature de cette Province son approbation de ce projet de loi.

MGR GAUTHIER

"Il me fait grand plaisir, dit l'Archevêque de Montréal, d'appuyer la proposition de Son Eminence le Cardinal Rouleau.

"Grâce à l'obligeance de l'honorable Secrétaire provincial, il m'a été donné de pouvoir étudier, en ces dernières semaines, les diverses clauses de ce projet de loi. Ainsi que vient de le dire Son Eminence, nous avons laissé aux intéressés immédiats la tâche de se prononcer sur les articles qui visent le règlement de la question financière. Mais je tiens à marquer mon approbation pour la partie essentielle de ce projet de loi, celle qui abroge la loi du même genre adoptée à la dernière session, confirme le contrat intervenu pour pourvoir à l'éducation des enfants juifs à Montréal et à Outremont et ne laisse subsister l'organisme récemment créé, la Commission des Ecoles juives, que pour les fins de l'exécution de cette entente toute spéciale.

"J'ai donc l'honneur d'appuyer la proposition que vient de vous soumettre Son Eminence le Cardinal Rouleau.

M. le juge Martineau concourt dans cette partie de la motion qui approuve le projet de la loi maintenant soumis, mais non tous les motifs énoncés dans la motion.

x

Le différent politico-religieux de Malte

Le *Times* a rendu un fort méchant service à lord Strickland, le premier ministre de Malte. Dans le résumé annuel des événements politiques qui intéressent l'Empire, l'organe officieux publie: " Les négociations en vue d'un arrangement ont été rendues impossibles à la suite du refus du Vatican de traiter avec lord Strickland."

S'il est avéré que le seul obstacle à une solution équitable du différend politico-religieux de Malte n'est autre que la personnalité du premier ministre, il faudrait en conclure que le gouvernement anglais recule devant une difficulté peu sérieuse. En effet, lord Striegland a voulu rouvrir, à la fin de 1930, le débat sur cette pénible affaire, à la Chambre des lords; le ministre des Colonies lui a fait comprendre qu'il serait inopportun de perdre le temps de l'Assemblée à pareille discussion. Lord Strickland s'est incliné, en serviteur soumis et respectueux du représentant de l'autorité civile. Lord Strickland professe la religion catholique et il doit savoir que le Pape, représentant visible de Jésus-Christ, mérite, en matières religieuses, le même respect et la même soumission.

Le *Times semble* donc indiquer à lord Strickland qu'il devrait se soumettre, se retirer et confier à d'autres mains un pouvoir administratif dont il a usé maladroitement. D'autre part, le gouvernement britannique a suspendu les garanties constitutionnelles, à Malte, et c'est le gouverneur qui est le détenteur de tous les pouvoirs. Rien n'empêche, par conséquent, qu'on en profite pour trouver, dans un esprit de sincère conciliation, un terrain d'entente. Le moment ne pourrait être mieux choisi. Le "Livre blanc", publié par la Chancellerie pontificale, et les déclarations de S. S. Pie XI permettent d'affirmer que la bonne volonté ne fait pas défaut à Rome. Il reste à voir si la diplomatie anglaise, sous le contrôle d'un ministère travailliste aura la liberté de faire preuve d'initiative et de profiter d'une heureuse circonstance, en vue d'amener à une conclusion heureuse l'irritant malentendu de Malte. N.

x

La population de la Suisse

4,068,740 HABITANTS — ZURICH EST LA PRINCIPALE VILLE CATHOLIQUE.

On possède maintenant les chiffres complets du recensement fédéral suisse qui a eu lieu le 1er décembre 1930.

La population totale de la Suisse est de 4,068,740 habitants. Le pays s'est accru de 488,420 habitants depuis 1920, soit de 4,6 pour 100 seulement.

De 1910 à 1920, l'accroissement avait été de 127,000 âmes; de 1900 à 1910, de 437,850; de 1888 à 1900, de 397,000.

A eux seuls, cinq cantons sur 25 Berne, Zurich, Vaud, Saint-Gall et Argovie ont ensemble une population de 2,180,000 âmes, soit plus de la moitié de la population totale de la Suisse.

Zurich, avec 75,865 catholiques, est la ville où il y a le plus de catholiques.

A Fribourg, sur 21,568 habitants, on compte 18,998 catholiques, soit près de 90 pour 100 de la population totale.

LE COLLEGE AMERICAIN

'Le collège américain est une menace directe pour la jeunesse américaine".

L'affirmation ci-dessus était faite dans un discours prononcé par le professeur Horace M. Kallen, autrefois de Boston et maintenant principal de l'Ecole new-yorkaise vouée aux recherches sociales.

"Si l'on tient compte de la population", affirma le professeur Kallen, "le nombre des jeunes gens est plus considérable que l'effectif fréquentant les écoles dans ce pays de la jeunesse étudiante de n'importe quel autre pays du monde. Les collèges américains cependant, sont des institutions faites, non pas pour dispenser le savoir, mais pour donner à la jeunesse une vanité qui est un déplorable facteur dans l'économie sociale d'un pays. Les jeunes Américains vont au collège pour appartenir à une certaine classe. C'est pourquoi le terme "collégiate" veut dire une classe sociale et non pas un homme ou une femme en possession d'une utile éducation. "L'âge adulte", continua le professeur Kallen, "ne vient pas simultanément, chez nous, dans l'ordre de la vie naturelle et de la vie sociale. Dans notre vie sociale, l'âge adulte vient beaucoup plus tard que dans la vie naturelle, et la responsabilité de cela doit être attribuée au collège américain. Le collège américain prolonge l'état d'enfance qui est un état d'irresponsabilité. Le système scolaire américain tend à prolonger trop le séjour de la jeunesse américaine dans les écoles, c'est-à-dire à tenir cette jeunesse trop longtemps éloignée des problèmes de la vie pratique, de la vie quotidienne, — de ces problèmes posés par la nécessité de gagner sa subsistance, de se pourvoir de nourriture, d'un logement, de ces problèmes aussi que sont ceux de la famille, le souci de la paternité, etc. Proportionnellement à la population, c'est le peuple américain qui a le plus grand nombre de lunatiques et de criminels et cela est directement dû au collège américain. Ce collège américain est organisé pour empêcher la jeunesse qui le fréquente d'acquérir le sens de la responsabilité et les diverses facultés de ce collège sont organisées pour garder le plus longtemps possible dans l'enfance les jeunes gens et les jeunes filles qui s'y inscrivent".

x

DIVERS

LE PLUS BEAU LIVRE

Le R. Père G. Hoonaert, S. J., de Bruxelles, fait au *Patriote de l'Ouest* l'honneur de lui envoyer (en hommage d'auteur) son dernier ouvrage, *Le Plus Beau Livre*: charmante plaquette brochée sous couverture vert pâle. C'est l'*Imitation de Jésus-Christ* que le Père Hoornaert appelle le plus beau livre. Comme preuve, il cite plusieurs témoignages de saints, de papes et d'auteurs profanes. En voici quelques-uns.

Mon inséparable compagnon (saint Charles Borromée). C'est l'ouvrage le plus utile à l'Eglise (saint Robert Bellarmin). Il est le guide de ma vie (Pie V). Livre d'or —Pie XI). Le plus beau livre sorti de la main des hommes (l'Abbé Olivet).

Ampère (le célèbre électricien) connaissait par coeur l'Imitation de Jésus-Christ. Lamartine dit que c'est un livre

Où la sagesse humaine et divine,
à longs flots,
Dans le coeur altéré coulent en
peu de mots.

La sagesse de Dieu a mis dans un seul livre, accessible à tous, tout ce que la plupart des hommes ont besoin de savoir, pour être assez forts contre les maximes qui nient la vertu et troublent la paix (Louis Veuillet).

Le Père Hoornaert fait ensuite ressortir les huit principaux mérites de l'Imitation, en tire des résolutions pratiques et termine par une étude sur l'auteur.

Tout le monde sait que l'on peut se procurer l'Imitation de Jésus-Christ chez tous les libraires catholiques. Quant à l'ouvrage *Le Plus Beau Livre* (qui ne coûte que quelques sous) il est publié par la Librairie Albert Dervit, 53 rue Royale, Bruxelles, Belgique. Les librairies du Canada vous le procureront.

x

"LA LUMIERE"

Lisez "La Lumière". Vous joindrez l'utile à l'agréable. Ce périodique de huit pages, format moyen, publié par les éditeurs Dr Peter Fahrney and Sons Co., à Chicago, contient, en plus des intéressants billets et charmantes histoires, une foule de renseignements médicaux très précieux. Le remède Novoro du Dr Pierre, médicament, tiré d'herbages, de feuilles, de racines, de graines pures, est très efficace pour le rétablissement des santee délabrées.

Les nombreux témoignages cités dans "La Lumière" en font foi.

Tous les lecteurs du "Patriote" en recevront un numéro cette semaine. Nous le signalons d'une façon toute particulière à leur attention.

x

LE SOMMEIL DE JOFFRE

Dans les jours qui précédaient la bataille de la Marne, Joffre, à son grand quartier avait défendu que pendant la nuit, sous aucun prétexte, on le réveillât. Il dormait d'un sommeil paisible et se levait à 5 heures pour se livrer avec calme au travail intensif de la victoire. Le grand soldat faisait bien tout ce qu'il faisait, et quand il dormait, il dormait bien.

Pendant les premiers mois de la guerre, Joffre était appelé parfois au Conseil des ministres.

A l'un de ces Conseils, particulièrement, le maréchal, après un quart d'heure de discussion, s'endormit, comme cela lui arrivait parfois.

M. Philippe Berthelot était son voisin. Comme la séance finissait, il secoua légèrement le bras du maréchal:

Monsieur le maréchal...

Un léger murmure.

— Monsieur le maréchal, eh! Monsieur le maréchal...

—Humph! Humph!...

Joffre sommeillait toujours. Tel Condé à Rocroi.

Alors M. Berthelot pinça plus fort la manche étoilée:

— Maréchal, eh! la séance est finie.

Alors Joffre dit:

—Allons travailler aux choses sérieuses.

x

TRIBUNE LIBRE

À M. ANDERSON

Willardville, Sask.

M. le rédacteur,

Quelques mots à propos des routes, c'est-à-dire de la façon dont le travail est reparti. Il y a là, si je ne m'abuse, de quoi faire marcher les mauvaises langues. Je veux parler de ce qui s'est passe l'été et l'automne derniers a Vieillardville, et ce qui se passe actuellement sur les routes de Hudson Bay Junction. On y embauche des gens, supposes sans travail, à $20.00 par mois, la nourriture en plus, soit 0,77 sous par jour. Ca s'explique en temps de crise. Le travail est plus rare et moins rémunérant, mais la où c'est une toute autre chose c'est chez messieurs les surveillants et les secrétaires. Ils gagnent de $3.00 à $5.00 par jour et sont nourris. Or, pour la plupart, ils sont des gens à l'aise et célibataires. Ils me semble que l'on pourrait choisir pour ces postes parmi les familles nombreuses où l'on trouverait certainement quelqu'un assez intelligent pour accomplir ces fonctions. Ca permettrait à ces colons de vivre et de payer leurs taxes et de faire éduquer convenablement leurs enfants.

Je crois que ce n'est que justice. Comme colon je me crois un devoir de vous signaler ce que je pense un abus préjudiciable aux familles pauvres. Une enquête en ce sens sur ces routes et sur d'autres (Roads Camps) aurait d'heureux résultats. C'est regrettable et de nature à aigrir. Sans doute ceci se fait à votre insu, Monsieur le premier ministre, et contrecarre vos bonnes et loyales intentions.

Votre humble serviteur,
Clément PIOLAT

St-Jean-Baptiste d'Ottawa

Ottawa. — A 3 heures du matin, le dimanche 8 février, les RR. PP. Dominicains d'Ottawa qui vaquaient à la récitation des matines s'aperçurent que leur église St-Jean-Baptiste était en feu.

Les pompiers, immédiatement appelés de diverses stations de la ville, tirent tout leur possible pour éteindre les flammes. Mais ils ne purent sauver l'édifice qui fut détruit en deux heures. Il ne reste debout que les murs. On estime les pertes matérielles à $400,000. La Sainte Réserve et les vases sacrés ont pu être sauvés. Grâce à la direction du vent, le monastère des RR. PP. Dominicains a échappé aux flammes. St-Jean-Baptiste d'Ottawa date d'une cinquantaine d'année.

L'église St-Joseph, dans la même ville, a été détruite également par un incendie, le surlendemain de Noël 1930, avec aussi une perte de $400,000.

MESDAMES Protégez-VOUS Exigez les PILULES ROUGES POUR LES FEMMES Pâles et Faibles

ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOSITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES

Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Les maux d'estomac sont dus à l'acidité

Comment s'en guérir rapidement par un traitement agréable et facile à la maison

Les prétendus maux d'estomac, tels que l'indigestion, la dyspepsie, le ballonnement, l'aigreur, etc., sont des symptomes d'une "acidité excessive de l'estomac" dans neuf cas sur dix; ce qui aigrit les aliments et provoque la formation de gaz ainsi que celle d'une indigestion acide.

Les gaz distendent l'estomac et causent une sensation de ballonnement, de brûlure pénible connue sous le nom de crampes d'estomac, pendant que l'acide en irrite et en enflamme la muqueuse délicate. En vous débarrassant des gaz, vous vous débarrassez aussi des indigestions.

Afin de supprimer l'acidité et les gaz, de neutraliser les acides de l'estomac, de le calmer et d'éviter les indigestions, il faut prendre une cuillerée à thé ou quatre comprimés de Magnésie Bisuratée dans un peu d'eau après les repas ou lorsque l'on ressent de l'acidité, des gaz, des aigreurs ou des douleurs. Ça soulage immédiatement l'estomac, en neutralise les acides, en calme les douleurs, est d'un usage inoffensif ainsi que d'un coût minime.

Vous pouvez vous procurer de la Magnésie Bisuratée en poudre ou en comprimés seulement à toutes les pharmacies, et son usage journalier vous entretiendra l'estomac en excellent état, lui permettant de digérer sans l'aide de digestifs artificiels.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Le Rhumatisme

est causé par l'impuissance des reins à chasser hors du sang les poisons de l'acide urique. Les Gin Pills y apportent soulagement en neutralisant cet acide et en faisant reprendre aux reins leur fonctionnement normal.
50c la boîte chez tous les pharmaciens.

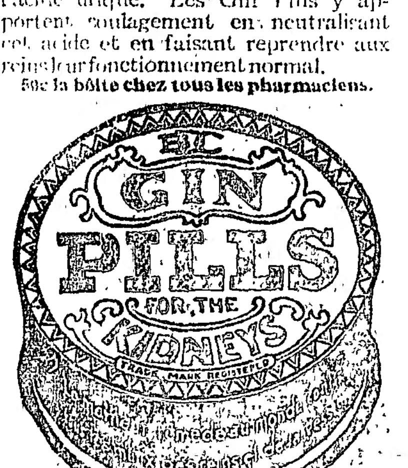

VICTOR MATHIEU, N. P.
Notaire de Cinq Diocèses.
PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS
(Sans hypothèque sur les immeubles)
aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.
BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
Téléphone: 2-3337 et 2-0363

CLOCHES D'EGLISE
de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

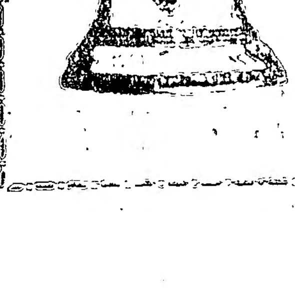

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.
Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.
Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.
Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis;
C.Emile Morissette Lée, 338 rue Latourelle, QUEBEC.
Z. O. Tourangeau, Apt. 6; 1656 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, P.Q. Tél: Frontenac 6272

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

Ex-Interne de l'Hôpital N.-D. Montréal, des hôpitaux de New-York et Chicago.
Dr J. P. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN
Chirurgien et Maladies de la femme
Bureau —415 Avenue Building
Résidence—902 rue Queen
SASKATOON, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau 3288

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

Dr Victor BOURGEAULT
Ancien externe des hôpitaux de Paris. Spécialiste: maladies des voies urinaires.
TEL: 22 PRUD'HOMME, SASK.

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

Gradué en chirurgie de l'Université de Paris, France.
Licencié du Conseil Médical du Canada
Spécialité: Chirurgie abdominal.
UROLOGIE, GENICOLOGIE
Grégorie Longault, B.A. M.D.
HUMBOLDT, SASK., TEL: 108

Docteur J.-B. TRUDELLE
SPECIALITE: CHIRURGIE
Suite 101, Ed. du théâtre Capitol
REGINA, SASK.

J. S. HATTON, LL.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 372 MELFORT, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste,
Téléphone: Bureau 2177; Res. 3036
Prince-Albert (Saskatchewan)

LES CENTRES

ST-EUSTACHE, Man.

—M. le curé a été heureux de recevoir la visite de Monseigneur Maillard de Gravelbourg, Saskatchewan le 17 et 18 janvier étant de passage à St-Boniface. Il n'a pu s'en retourner sans venir visiter son grand ami, et nous, les paroissiens, avons eu le privilège d'entendre un de ses sermons toujours éloquents.

—Mme Alex Dufresne, née Alice Burcke, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, le 25 décembre. Les funérailles ont eu lieu à Eli, sa paroisse en présence d'une foule de parents et d'amis. Elle laisse 7 enfants en bas âge, son mari affligé, sa mère et son père, des frères et soeurs, tous d'Elie. Nos condoléances sincères.

Naissances

—Mme Louis Gonzague Zastres, née Aurélia Saint-Godard, une fille, le 29 décembre 1930, chez le Dr Marsolais.

—M. et Mme Hector Cosyns, le 6 janvier 1931, un fils. Parrain et maraine, Joe et Elizabeth McDonald.

—Le 10 janvier, M. et Mme Olson, deux jumeaux.

—Le 15 janvier, M. et Mme Tobie McKye, une fille.

—Le 14 janvier, M. et Mme Zoel Hébert, une fille.

—Le 14 janvier, M. et Mme Jos. Lachance, un fils.

—Le 12 décembre 1930, M. et Mme Georges Ménard, un fils.

—M. et Mme Jos. Gervais, née Rosalie Soucy, un fils, le 12 jan.

Mariage

—M. Napoléon Lucier à Mlle Maria Richard. Le mariage a été bénit par M. l'abbé J. A. Bastien, lundi, le 26 janvier, à la chapelle du couvent.

—Mme Vve E. St-Germain est en visite dans la paroisse.

—Dimanche, le 12 janvier, M. le curé a commencé une série de soirées de cartes. La paroisse étant divisée en 4 parties comme l'année dernière, c'est la partie sur-est qui a ouvert le concours, ayant a sa tête M. le curé, aidé puissament par la dévouée présidente des Dames de Ste-Anne, Mme Arthur Beaudry.

Malgré que "les puissants de la terre" n'ont pas encore amélioré l'état de dépression actuelle, cette partie de cartes a bien rapporté $125.00 pour l'église.

—Le 18 ça été la partie de cartes le nord-est comprenant aussi le Baie St-Paul, ayant à sa tête Mme Amédée Beaudoin avec un grand nombre d'aides. Ils ont battu la première partie, ayant fait $153.00.

Le 25, la partie nord-ouest. Tout le monde s'est donné la main pour faire un succès de leur soirée qui a donné $178.00.

—Le 1er février la dernière partie de cartes de la série par les gens du sud de la paroisse, a battu le record avec $215.00. Mme Adjutor Picard, avec plusieurs assistantes, est occupée du réveillon, M. et Mme Tom Dufour d'Elie ont amené avec eux un nombre de leurs coparoissiens. Il va s'en dire que ça contribuer à leur succès.

—Mme Tom Lynch a été recommandée aux prières le 1er février, en danger de mort à la Miséricorde à Winnipeg.

—Mme C. A. Têtu est revenue relativement mieux pour le moment.

—M. Pierre Plante est très souffrant à l'hôpital St-Boniface, étant affecté d'un cancer

Mme Garry S. Mason a passé la semaine chez ses parents M. et Mme Amédée Beaudin et chez M. et Mme Wenceslas Desjardins.

Elle est retournée chez elle le dernier jour de janvier à Starbuck,

—Mlle Yvonne Hamelin est en visite chez son frère M. Alf. Hamelin.

PONTEIX, Sask.

Nouvelles religieuses

A l'occasion de l'ouverture de notre nouvelle église Monseigneur Villeneuve a prêché un Tridium qui a été très intéressant. La vente des bancs a rapporté la somme de $2,750.00

—Dans le rapport annuel de la paroisse nous constatons que notre nouvelle église nous coûte $162,000.

Election

Aux élections du village tenues dernièrement le scrutin a été favorable à M. Orian Tourigny, comme nouvel échevin, par une majorite de 6 voix. Son adversaire était M. Elie Matte.

Incendie

La Station de la Police Montée vient d'être le théâtre d'un incendie qui a détruit l'intérieur de fond en comble. Heureusement pour le village qu'il n'y avait pas de vent cette nuit-là. Le Sergeant Nick Bretherton a pu se sauver à temps en sautant par une fenêtre du deuxième étage.

OUVERTURE SOLENNELLE DE L'EGLISE DE PONTEIX

—Samedi, dimanche et lundi, sous l'inspiration de notre dévoué pasteur l'abbé N. Poirier, un triduum de prières voyait une affluence de paroissiens se presser sous les arceaux de la nouvelle église pour entendre la parole toute paternelle et toute sympathique de S. G. Mgr Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, qui avait bien voulu à l'occasion de l'inauguration du nouveau Temple de Ponteix, rappeler à notre population toute la signification de cette dédicace, ainsi que les devoirs qui en découlent.

Déjà dans sa première allocution, Monseigneur disant son admiration pour cette nouvelle maison de Dieu, émettait le dessein qui, sur ces lèvres, était plus qu'un simple voeu, de faire de Ponteix, la Sainte-Marie-Majeure du diocèse, une basilique dédiée à N.-Dame, et l'organisation d'un pélérinage en l'honneur de la Ste-Vierge. L'on sait en effet que la paroisse possède une relique insigne de la Mère de Dieu dans cette belle statue qui surmonte le maître autel, ancienne de plus de 500 ans et à laquelle on doit déjà bon nombre de faveurs signalées.

Samedi après-midi, Sa Grandeur en visitant nos malades, se rendit au chevet de M. Clovis Tourigny que la paralysie cloue sur son lit, elle le reconforta de ses encouragements et le béni. Mgr visita aussi l'hôpital et les institutions de Ponteix.

—Dimanche, nous avions l'honneur de posséder parmi nous, un autre évêque bien cher à notre population, S. G. Mgr Guy, O.M.I., évêque de Zerta, vicaire apostolique de Grouard. Mgr Guy chanta une grand'messe pontificale assisté du R. P. Guy, son frère, de MM. les abbés Nap. et Ant. Poirier.

Sa Grandeur Mgr Villeneuve presidait au trône, assisté de Mgr Grandbois, procureur du diocèse et du R. P. Lamontagne, O.M.I., recteur du Collège Mathieu. Après ces cérémonies solennelles, un diner intime réunissait tous les dignitaires à la table de M. le curé.

Dans l'après-midi, le Frère Tourigny, novice oblat de Saint-Laurent, que la maladie de son père avait rappelé auprès des siens, conduisait Mgr Guy, le R. P. Recteur et le R. P. Guy auprès de son cher malade.

Cette demarche de Mgr de Zerta consola beaucoup M. Tourigny et nous montra la constante sollicitude de l'ancien recteur de Gravelbourg pour ses anciens élèves, et leurs parents. Mgr Guy nous laissait immédiatement après, pour retourner à Gravelbourg, en route pour Ottawa.

Nos sincères remerciements accompagnent S. G. Mgr Villeneuve et déjà, nous soupirons après le jour où il nous sera donné de nouveau d'entendre sa parole sympathique et si pleine du dogme chrétien.

—Les RR. PP. Jubinville et Pedalue, O.M.I; Mlle Blanche et M. Albert Forcier, ainsi que M. Maurice Bédard, sont venus rencontrer leur ancien élève, ami et confrere Irénée.

—Samedi dernier G. N. Carignan a été réélu commissaire pour le district de l'école Poirier de Ponteix. Nos voeux sincères de succès.

—En visite chez sa soeur Mme Hébert, Mlle Carrine Larivière.

LAVENTURE, Sask.

Marguiller

—M. Henri Renault a été réélu marguiller par acclamation.

Décès

—Le 14 janvier, le bon Dieu enlévait à l'affection des siens, Mlle Yvette Cardinal. Elle était âgée de 19 ans. Ses funérailles eurent lieu le 16. Nombreuse fut la foule qui reconduisit la défunte à sa dernière demeure.

"Alouette, gentille Alouette!
Alouette, je te plumerai."

50c la ½ lb

Aussi en paquets de 10c

Ainsi chantaient les voyageurs et les coureurs des bois, lorsqu'ils fumaient assis autour du feu, au bon vieux temps du régime français. C'est aussi ce que chantent les hommes de Québec lorsqu'ils fument

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

le choix des connaisseurs

C'est un merveilleux mélange des meilleurs tabacs du vieux Québec. Des experts ont choisi chaque variété en vue d'obtenir l'arome délicat et la riche saveur de l'ALOUETTE.

Prêt pour la pipe, l'ALOUETTE arrive en parfaite condition, dans un paquet scellé, enveloppé de papier ciré. Pas d'ennui—pas de perte.

COUPON-PRIME DANS CHAQUE PAQUET

M. l'abbé Grimard assistait au choeur.

—Le 19 janvier, M. Laurent Suteau, jr., avait la douleur de perdre leur jeune enfant, Marie Louise, âgée de 20 mois.

—Le 22 janvier, décédait M. Thomas Driscoll, à l'âge de 64 ans. Son service eut lieu le 24. Nos sympathies aux familles éprouvées.

"La mort n'est qu'un passage. La vie et la mort, le temps et l'éternité se donnent la main, les tombeaux chantent la résurrection."

Louis VEUILLOT

KINCAID, Sask.

Soirées

La première soirée eut lieu chez M. et Mme Bouvier. Plusieurs parents et amis s'y réunirent. On s'amusa à la mode du bon vieux temps Parmi les invités nous remarquions d'abord les vieux parents de M. Bouvier, et quelques-uns de ses frères, ensuite nombre d'amis de Gravelbourg, Lisieux, Meyronne et Kincaid. Il serait trop long de publier ici la liste des hôtes de la famille Bouvier.

Le même groupe grossi de nouvelles revrues se rendit pour une autre veillée du genre chez M. Arthur Smith. On fit revivre les traditions du bas Canada.

La prochaine fois se sera chez M. et Mme Brisbois. Venez en foule tous les Canayens vous êtes chaleureusement invités!

Il faut bien s'amuser un peu avant le saint temps du carême et aussi pour tromper le malaise et la tristesse de la dépression économique qui nous étreint.

M. Napoléon Fouchon a célébré son 60ème anniversaire. On lui organisa une splendide fête dont le jubilaire, et ceux qui y prirent part, conserveront un souvenir inoubliable. On formula des voeux et témoigna beaucoup d'amitié en la circonstance.

—Les gens de Kincaid, petit noyau de Canadiens français trouvent le moyen de s'amuser ensemble de vivre la bonne et hospitalière vie des ancêtres de notre race dont ils veulent rester les dignes et braves descendants en cultivant les bonnes vieilles traditions du terroir, en faisant resonner les douces syllabes des bonnes chansons de chez nous, en conservant avec un soin jaloux le culte du passé et l'amour de la langue francaise, Bravo les gars de Kincaid! Montez toujours!

ST-BRIEUX, Sask.

—Nous sommes heureux de savoir que Mme Demay est presque remise de ses brûlures et que ses bras et mains ont fait entièrement peau neuve.

—Nos félicitations à Mlle Marie Corbeil et Peter Schmutz, à l'occasion de leur mariage, célébré dimanche dernier à Bonner's Ferry, Idaho.

—M. Louis Demay nous revenait vendredi de Saskatoon où il avait assisté à la réunion des Exécutifs des Commissaires d'école.

—Le R. P. Leconte, P.S.M., était aussi en visite à Saskatoon durant la semaine.

—De passage à Saint-Brieux, Mme J. E. R. Le Blond, de Rosthern en visite chez sa mère.

—La joute de ballon au balai entre Saint-Brieux et Brushwood —équipe féminine) a fait match nul. Nous notons du progrès, dans les deux camps.

—Si le beau temps continue.... Adieu, Gourel, Ballon, Patinage.

WILLOW-BUNCH, Sask.

Cette année le Parlement modèle se compose des membres de la St-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb et du Vercle de l'A. C. F. C.

A sa dernière séance, il avait ouvert ses portes au public. Aussi les galeries étaient presque toutes remplies d'auditeurs des deux sexes. Bien qu'un peu longue en durée, cette séance fut des plus intéressantes et des plus gaies; et il est à craindre que la prochaine fois la salle soit trop petite pour contenir tous ceux et celles qui se promettent d'y assister. C'est un des plus agréables passe-temps en ces soirées de printemps anticipé; et un autre avantage, très appréciable, c'est qu'il n'en coûte rien à la bourse.

—Mercredi dernier nos plus jeunes de l'A. C. J. C., nous ont procuré le plaisir d'une partie de cartes suivie d'une désopilante petite comédie. Encore une veillée agréablement passée. Merci à la jeunesse; ils nous amusent en s'instruisant, et cela leur donne de bonnes occasions de les dégêner".

—Le 25 janvier, M. et Mme Jos Charbonneau étaient l'objet d'une veillée de surprise, donnée par un groupe d'amis, à l'occasion de leur 18ème anniversaire de mariage.

Ce fut une vraie soirée du bon vieux temps, pendant laquelle, nos vieilles chansons canadiennes furent chantées avec entrain, accompagnées sur violon par M. Georges Beauchêne.

A minuit, un succulent goûter fût servi par Mlles Charbonneau.

M. et Mme Charbonneau ouvrirent ensuite un cotillon du vieux temps, ou tous, jeunes et vieux s'en donnèrent à coeur joie.

MM. Louis et Georges Beauchêne nous charmèrent par plusieurs morceaux de violon. Il y eut aussi morceaux de piano par Mlles Agnès Bergeron et Marie-Ange Charbonneau avec accompagnement de violon par M. Georges Beauchêne.

Etaient présents: de Willow-Bunch,

M. et Mme Jos Charbonneau, Mlles Marie-Ange et France Charbonneau, M. et Mme Jos Lambert, M. Lionel Lambert, M. Gérard Gagné, d'Assiniboia.

M. et Mme Irénée Bergeron, Mlle Agnès Bergeron, de Verwood, M. et Mme Jos Forest, M. et Mme Jos Bourgeois, M. et Mme Louis Beauchêne, M. Georges Beauchêne, M. François Fontaine, M. Will. Hallam M. Eugène Fontaine, Mlle Mina Fontaine, de St-Victor, M. et Mme Siméon Ducharme, M. Rolland Ducharme, M. Constant Bichon, Mlle Marthe Bichon et autres.

Tous se retirèrent à une heure avancée emportant un agréable souvenir de cette aimable soirée.

Nos remerciements aux héros de la fête pour leur aimable hospitalité.

COUVENT DU SACRE-COEUR DE WILLOW-BUNCH

Tableau d'honneur du mois de janvier

Grade XI	Georgette Deschamps	82
Grade X	Bernadette Colleaux	93
Grade IX	Annette Légarée	86
Grade VIII	Philomène Laroche	83
Grade VIII	Marie Jeanne Mathieu	77
Grade VI	Claire Lapointe	90
Grade V sen.	Palmyre Provost	96
Grade V Jun.	Estelle Provost	81
Grade IV	Eliane Courchaine	86
Grade III	Emilien Lebel	88

TABLEAU D'HONNEUR

Ecole des Garcons

GRADE VIII	
Gordon Gaudry	79.43
Cleas Duperreault	78.43
GRADE VII	
Alex Salaba	83.86
Gerard Joly	78.57
GRADE VI	
Henry Légaré	87.90
Maurice Whitmore	86.00
GRADE V	
Georges Lauzière	75.29
Andrew Roy	73.00

Wolseley, Sask.

Mariage

—Le 27 de janvier, M. Laurent Noël conduisait à l'autel Mlle Alice Stella Dureau, tous deux enfants de la paroisse. La cérémonie eut lieu dans l'église de Sainte-Anne de Wolseley.

Avant la messe du mariage la future épouse alla s'agenouiller au pied de l'autel de Marie pour déposer sa couronne d'enfant de la Congrégation, étant accompagnee de Mlles Rose Tourigny et Léa Couslan.

Pendant cette courte cérémonie, on chanta un joli cantique approprié à la circonstance.

L'autel de la sainte Vierge et le maître-autel étaient revêtus de leurs plus riches ornements.

Le choeur de chant rendit avec harmonie la messe du mariage et d'autres morceaux religieux.

Mlle Alice Cormier présidente des enfants de Marie touchait l'orgue et la chorale était sous l'habile direction de M. Alby Dureau, maître de chant.

Après la cérémonie, il y eut grand banquet chez les parents de l'épouse, auquel assistèrent plusieurs parents, ainsi que M. le Curé.

Nous remarquions à la table: M. et Mme Emile Dureau, M. et Mme Albey Dureau, frère de la mariée, M. et Mme Ant. Béliveau, M. et Mme Léo Mailhot, M. et Mme Lucien Dureau, tous beaux freres de la mariée, M. Corriveau, oncle du marié, Ernest Noel et son épouse, frère de l'époux, ainsi que plusieurs autres dont les noms nous échappent.

L'heureux couple partit en voyage de noce à Régina. Ils résideront à Wolseley.

Baptême

—M. et Mme Fortunat Tourigny, une fille, baptisée sous les noms de Lucile Irène

Divers

—Mlle Géneviève Souchotte, fille de M. et Mme Emile, nous quittait, il y a quelques jours, pour suivre un cours de garde-malade à Chicago, E.-U.

DOLLARD, Sask.

Le Comité paroissial de l'A.C.F.C., de Dollard, ayant envoyé un télégramme au premier ministre et au ministre des Postes pour leur recommander la candidature de M. Arthur Marcotte comme Sénateur Catholique et Canadien Français de la Saskatchewan, nous avons reçu les deux réponses suivantes:

Au Secrétaire du Comité paroissial de l'A.C.F.C., Dollard, Sask.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre télégramme conjointement signé par M. J. Dupeyron, président de votre Association, touchant la nomination d'un sénateur dans la Province de la Saskatchewan.

Vous pouvez être assuré que vos représentations seront prises en sérieuses considération lors de cette nomination.

Veuillez me croire, cher monsieur

Votre sincèrement dévoué,

R. B. BENNETT

Ottawa le 26 janvier 1931

Monsieur J. Dupeyron, président Association Catholique Franco-Canadienne, Dollard, Sask.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu le télégramme que vous m'avez adressé le 21 du courant me recommandant la nomination de M. Arthur Marcotte, comme sénateur canadien français et catholique de la Saskatchewan, et en réponse je m'empresse de vous dire que je ferai part au premier ministre, de votre requête.

J'espère que vous serez satisfait de sa décision finale.

Votre tout dévoué,

Arthur SAUVE.

Nous donnons grande publicité à nos sincères remerciements à l'adresse du premier ministre et du ministre des Postes, pour l'empressement qu'ils apportent à la solution du problème.

Les deux lettres nous laissent entrevoir une lueur de justice; et nous tenons en réserve d'autres remerciements à l'adresse de ces honorables messieurs s'ils daignent nous donner satisfaction.

J. DUPEYRON.
C. E. LAFLAMME

DUCK LAKE, Sask.

—Mme veuve Alexis Périllat et ses enfants se font un devoir d'exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui les ont assister durant les derniers moments de leur mère et de leur père.

Arrivé il y a 25 ans à Duck Lake, de France, avec pour toute fortune, se seule bonne volonté, M. Alexis Périllat a su a force d'énergie, se créer dans la culture de la terre une fort belle situation. Il laisse à sa mort, à sa veuve et ses six enfants une grande ferme en parfait rapport.

Une attaque fondroyante d'apoplexie le frappa le dimanche 18 janvier, au moment où il s'apprêtait à venir à la messe. Après trois jours où il est resté dans le coma il s'éteignit doucement, muni des derniers sacrements de l'église, malheureusement sans avoir repris connaissance. Il était âgé de 61 ans.

Les funérailles eurent lieu en grande solennité le 24 janvier. Notre église était trop petite pour contenir tous les fidèles, tant de la paroisse que des paroisses environnantes venus pour rendre les derniers devoirs à leur ami, M. Alexis Périllat.

Les porteurs étaient; MM. A. Sécillon,; Emile Gervais; A. Van Pedegenn; G. Mandin; Geo. Perrel et A. Pézerille.

Prière à Mme veuve A. Périllat de vouloir bien accepter les condoléances de tous les membres de notre communauté.

GRAVELBOURG, Sask.

—Dimanche soir, le premier février, eut lieu chez M. et Mme Henri Coutu un "bridge". Parmi les invités on remarquait: M. le maire et Mme L. J. Brazziel, M. et Mme Ernest Cadieux; M. le Dr et Mme Maurice Gravel; M. et Mme J. A. Forcier; M. le Dr et Mme A. Soucy; M. et Mme Knight; M. et Mme McGregor; M. et Mme Jules Audet; M. et Mme A. Raymond; M. Taché; M. Morel; M. et Mme St-Germain, etc.

—Jeudi soir, le 5 février, M. et Mme J. A. Forcier recevaient à un "bridge". M. Albert Forcier et Mlle Blanche Forcier firent les honneurs de la maison avec toute l'amabilité qu'on leur connait. Parmi les invités on remarquaient; M. le maire et Mme L. J. Brazziel; M. et Mme Ernest Cadieux; M. le Dr et Mme A. Soucy; M. le Dr et Mme M. Gravel; M. et Mme Knight; M. et Mme McGreger; M. et Mme Jules Audet; M. et Mme A. Raymond; M. le Dr Arthur Piché de Meyronne; M. Taché, inspecteur de la Banque Nationale; M. Morel; Mme Radoux; M. et Mme Henri Coutu; M. et Mme W. St-Germain.

—Les travaux de l'Aqueduc de Gravelbourg se poursuivent activement; Ces travaux, faits pour aider les sans-travail, seront une sécurité en cas de feu.

—Mercredi soir, le 3 février, eut lieu chez M. W. St-Germain, un "bridge" où elle recevait ses amies. Parmi les invitées on remarquait: Mme Dr A. Soucy, Mme Dr Maurice Gravel; Mme Guy Gravel; Mme McGregor: Mme Knight; Mme Dr Longault; Mme Marlatt; Mme Geo. Hébert; Mme L. Guay; Mme A. Raymond; Mlle H. Lemoine; Mme H. Coutu; Mme Jos. Forcier; Mlle Blanche Forcier; Mme L. J. Brazziel; Mme J. Audette; Mme Lamone; Mme Ranger.

Les prix furent gagnés par Mmes L. J. Guay, premier prix; Mme J. A. Forcier, deuxième prix; Mme Dr M. Gravel, troisième prix et le prix de consolation, Mlle Blanche Forcier.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

ON DEMANDE une institutrice pour l'école Lévis No 4661, Lac Pelletier Sask. Prière de mentionner salaire. Pour autres informations s'adresser à A. P. St-Pierre, Sec-trés., Lac Pelletier, Sask. 49-50-P.

½ SECTION à louer ou à vendre, 2 milles du village, 2 milles du chemin de fer à St-Vincent, Alta. 200 acres en culture, Pour tout renseignement s'adresser à Mme Vve Joseph Limoges, Bonnyville, Alta X. P. 46-50-P.

ASSUREZ-VOUS des services d'un bon ferblantier-plombier, aussi installe système de chauffage de tous genres, ouvrages garantis en s'adressant à René Lefebvre, Boite 63, Dollard, Sask. 47-51-C.

UN PERE DE FAMILLE (veuf) demande personne ou famille chez qui placer pour quelque temps deux garcons (10 et 14 ans). Adressez à boite J. M. W. Le Patriote de l'Ouest.

FEMME canadienne, 35 ans désire travailler chez bachelor. Adresser à Boite 104, Mutrie, Sask. 49-P.

TERRE A VENDRE, 160 acres dans centres français du Sud de la Saskatchewan, partie en culture près du chemin de fer, églises, etc., partie comptant, balance à conditions faciles. S'adresser au Patriote de l'Ouest, Boite E.-C. 49-P.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac hach3, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques. Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

Un remède de grand mérite pour les femmes

Hélas, votre figure anémique indique la maladie. Votre sang trop clair menace votre santé. Ce dont vous avez besoin est l'assistance des Pilules du Dr Hamilton. Elles nettoieront la bile qui rend votre teint si sombre, elles activeront votre estomac, et vous feront manger des aliments qui fortifieront votre sang. Pour avoir l'air en bonne santé et en ressentir les bénéfices servez vous des Pilules du Dr Hamilton. Vendues chez tous les marchands.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

LISIEUX, Sask.

—M. et Mme Léon Isabelle font part à leurs amis de la naissance d'une fille: Marie Thérèse Marguerite, Mme Isabelle est revenue de l'hôpital d'Assiniboia. Bienvenue, félicitations et bons souhaits.

—Mlle Ada Isabelle de Qu'Appelle, au milieu de nous depuis quelques jours, sait se faire de bons amis et se rendre charmante.

—Mlle Hélène Poirier de Laflèche est en visite chez M. Marice Cloutier. C'est une autre visiteuse bienvenue.

—Un train-école a visité notre localité durant cette semaine. Les fermiers se sont rendus en très grande nombre pour entendre les conférenciers et voir les machines et les grains que ce train promène d'une place à une autre pour montrer et instruire. Nos gens en ont bien profité. Bravo!

GIN HOLLANDAIS IMPORTE AUTHENTIQUE

La Plus Exquise et RÉELLE Saveur Hollandaise

Qualité et saveur importées qui ne viennent que de Hollande—qui ne s'offrent que dans le fameux Gin de Kuyper.

N'acceptez pas de succédané. Aucun n'est authentique sans cette signature.

JOHN de KUYPER & SON
Distillateurs, Maison fondée en 1695
Rotterdam — Hollande

Gin de KUYPER

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.

P. O. CAFE

Adjoyant le bureau de Poste — Rue Centrale.

L'Encyclique "Casti Connubii"
SUR LE MARIAGE

(*Suite*)

Mais outre cette ferme indissolubilité, le bien du sacrement contient d'autres avantages beaucoup plus élevés, parfaitement indiqués par le vocable de *sacrement*; ce n'est pas là, en effet, pour les chrétiens, un mot vide de sens: en élevant le mariage de ses fidèles à la dignité d'un vrai et réel sacrement de la loi nouvelle, Notre-Seigneur, qui a "institué et perfectionné (*Conc. Trid.*, sess. XXIV) les sacrements vénérables", a fait, très effectivement, du mariage, le signe et la source de cette grâce intérieure spéciale distinée à "perfectionner l'amour naturel, à confirmer l'indis soluble unité, et à sanctifier les époux". (*Conc. Trid.*, sess. XXIV.)

Et parce que le Christ a choisi pour signe de cette grâce le consentement conjugal valide entre les fidèles, le sacrement est si intimement uni avec le mariage chrétien qu'aucun vrai mariage ne peut exister entre des baptisés "sans être, du même coup, un sacrement". (*Cod. Jur. can.*, c. 1,1012.)

Par le fait même, par conséquent, que les fidèles donnent d'un coeur sincère ce consentement, ils ouvrent pour eux-mêmes le trésor de la grâce sacramentelle, où ils pourront puiser des forces surnaturelles pour rempur leurs devoirs et leurs tâches, fidèlement, saintement, persévéramment, jusqu'à la mort.

Car ce sacrement, en ceux qui n y opposent pas d'obstacle, n'augmente pas seulement la grâce sanctifiante, principe permanent de vie surnaturelle, mais il y ajoute encore des dons particuliers, des dispositions, des germes de grâces; il élève ainsi et il perfectionne les forces naturelles, afin que les époux puissent non seulement comprendre par la raison, mais goûter intimement et tenir fermement, vouloir efficacement et accomplir en pratique ce qui se rapporte à l'état conjugal, à ses fins et à ses devoirs; il leur concède enfin le droit au secours actuel de la grâce, chaque fois qu'ils en ont besoin pour remplir les obligations de cet état.

Il ne faut pas oublier cependant que, suivant la loi de la divine Providence dans l'ordre surnaturel, les hommes ne recueillent les fruits complets des sacrements qu'ils reçoivent après avoir atteint l'âge de raison qu'à la condition de coopérer à la grâce: aussi la grâce du mariage demeurera, en grande partie, un talent inutile, caché dans un champ, si les époux n'exercent leurs forces surnaturelles et s'ils ne cultivent et ne développent les semences de la grâce qu'ils ont reçues. Mais si, faisant ce qui est en eux, ils ont soin de donner cette coopération, ils pourront porter les charges et les devoirs de leur état, ils seront fortifiés, sanctifiés et comme consacrés par un si grand sacrement. Car, comme saint Augustin l'enseigne, de même que, par le Baptême et l'Ordre, l'homme est appelé et aidé soit à remplir le ministère sacerdotal, et que le secours de ces sacrements ne leur fera jamais défaut, de même, ou peu s'en faut (bien que ce ne soit point par le caractère sacramentel), les fidèles qui ont été une fois unis par le lien du mariage ne peuvent plus jamais être privés du secours et du lien sacramentels. Bien plus comme l'ajoute le même saint Docteur, même devenus adultères, ils traînent avec eux ce lien sacré, bien que ce ne soit plus pour la gloire de la grâce, mais pour l'opprobre du crime, "de même que, après avoir perdu la foi, l'âme apostate ne perd pas en brisant son union avec le Christ le sacrement de la foi qu'elle a reçu avec l'eau régénératrice du baptême".)S. Aug. *De nupt. et concup.*, l. 1er, c. x.)

Que les époux, non pas enchaînés mais ornés du lien d'or du sacrement, non pas entravés, mais fortifiés par lui, s'appliquent de toutes leurs forces à faire que leur union, non pas seulement par la force et la vertu du sacrement, mais encore par leur propre esprit et par leurs moeurs, soit et reste toujours la vive image de cette très féconde union du Christ avec l'Eglise, qui est, à coup sûr, le mystère vénérable de la très parfaite charité.

Si l'on considère toutes ces choses, Vénérables Frères, avec un esprit attentif et une foi vive, si l'on met dans la lumière qui convient les biens précieux du mariage, les enfants, la fidélité, le sacrement, personne ne pourra manquer d'admirer la sagesse, et la sainteté et la bonté divines qui, dans la seule chaste et sainte union du pacte nuptial, a pourvu si abondamment, en même temps qu'à la dignité et au bonheur des époux, à la conservation et à la propogation du genre humain.

L'ASSAUT LIVRE
à la sainteté du mariage

Tandis que Nous considérons toute cette splendeur de la chaste union conjugale, il Nous apparaît d'autant plus déplorable de devoir constater que cette divine institution, de nos jours surtout, soit souvent méprisée et un peu partout répudiée.

Ce n'est plus, en effet, dans le secret ni dans les ténèbres, mais au grand jour que, laissant de côté toute pudeur, on foule aux pieds ou l'on tourne en dérision la sainteté du mariage, par la parole et par les écrits, par les représentations théâtrales de tout genre, par les romans, les écrits d'amour et les nouvelles amusantes, les projections cinématographiques, les discours radiophonés, par toutes les inventions les plus récentes de la science. On y exalte, au contraire, les divorces, les adultères et les vices les plus ignominieux, et, si on ne va pas jusqu'à les exalter, on les y peint sous de telles couleurs qu'ils paraissent innocentés de toute faute et de toute infamie. Les livres mêmes ne font point défaut, que l'on ne craint pas de représenter comme ouvrages scientifiques, mais qui, en réalite, n'ont souvent qu'un vernis de science, pour se frayer plus aisément la route. Les doctrines qu'on y préconise sont celles qui se propagent à son de trompe comme des merveilles de l'esprit moderne, c'est-à-dire de cet esprit qui, déclare-t-on, uniquement préoccupé de la vérité, s'est émancipé de tous les préjugés d'autrefois et qui renvoie et relègue aussi parmi ces opinions périmées la doctrine chrétienne traditionnelle du mariage.

Et, goutte à goutte, cela s'insinue dans toutes les categories d'hommes ouvriers et maîtres, savants et ignorants, célibataires et personnes mariées, croyants et impies, adultes et jeunes gens; à ces derniers surtout, comme à des proies plus faciles à prendre, les pires embûches sont dressées.

Tous les fauteurs de ces doctrines nouvelles ne se laissent pas entraîner jusqu'aux extrêmes conséquences de la passion effrénée: il en est que s'efforcent de s'arrêter à mi route, pensent qu'il faut seulement en quelques préceptes de la loi divine et naturelle concéder quelque chose à notre temps. Mais ceux-là aussi, plus ou moins consciemment, sont les émissaires du pire des ennemis, qui s'efforce sans cesse de semer la zizanie au milieu du froment. (*Matth.* XIII, 2.) C'est pourquoi Nous que le Père de famille a préposé à la garde de son champ, que presse le devoir sacré de veiller à ce que la bonne semence ne soit pas étouffée par les mauvaises herbes, Nous considérons comme dites à Nous-même par l'Esprit Saint les paroles si graves par lesquelles l'apôtre Paul exhortait son cher Timothée: "Mais, toi, veille... Remplis ton ministère... Prêche la parole, insiste à temps, à contretemps, raisonne, conjure, réprimande en toute patience et en toute doctrine." (*II Tim.* IV, 2-5.)

Si l'on veut échapper aux embûches de l'ennemi, il faut tout d'abord les mettre à nu, et il est souverainement utile de dénoncer ses perfidies à ceux qui ne les soupçonnent pas: Nous préférerions à coup sûr ne point même nommer ces iniquités "comme il convient aux Saints' (*Ephes*, v, 3) mais pour le bien et le salut des âmes, il Nous est impossible de les taire tout à fait.

LA SOURCE DES ERREURS

Pour commencer, en conséquence, par les sources de ces maux, leur racine principale est dans leurs théories sur le mariage qui n'aurait pas été institué par l'auteur de la nature, ni élevé par Notre-Seigneur à la dignité d'un vrai sacrement, mais qui aurait été inventé par les hommes. Dans la nature et dans ses lois, les uns assurent qu'ils n'ont rien trouvé qui se rapporte au mariage, mais qu'ils y ont seulement observé la faculté de procréeer la vie et une impulsion véhémente à satisfaire cet instinct; d'autres reconnaissent que la nature humaine décèle certains commencements et comme des germes du vrai mariage, en ce sens que si les hommes ne s'unissaient point par un lien stable il n'aurait pas été pourvu à la dignité des époux, ni à la propagation et à l'éducation des générations humaines. Ceux-ci n'en enseignent pas moins que le mariage lui-même va bien au delà de ces germes, et qu'en conséquence, sous l'action de causes diverses, il a été inventé par le seul esprit des hommes, qu'il a été institué par la seule volonté des hommes.

Conclusions désastreuses

Combien profonde est leur erreur à tous et combien ignominieusement ils s'écartent de l'honnêteté, on l'a déjà constaté par ce que nous avons exposé en cette Encyclique touchant, l'origine et nature du mariage, de ses fins et des biens qui y sont insérés. Quant au venin de ces théories, il ressort des conséquences que leurs partisans en déduisent eux-mêmes: les lois, les institutions et les moeurs, qui doivent régir le mariage, étant issues de la seule volonté des hommes ne seraient aussi soumises qu'à cette seule volonté elles peuvent donc, elles doivent même, au gré des hommes, et suivant les vicissitudes humaines être promulguées, être changées, être abrogées. La puissance génératrice, justement parce qu'elle est fondée sur la nature même, est plus sacrée et va bien plus loin que le mariage: elle peut donc s'exercer aussi bien en dehors du mariage qu'au sein du mariage, elle le peut même sans tenir compte des fins du mariage, et ainsi la honteuse licence de la prostituée jouirait presque des mêmes droits reconnus à la chaste maternité de l'épouse légitime.

Appuyés sur ces principes, certains en sont arrivés à imaginer de nouveaux genres d'unions, appropriées, suivant eux, aux conditions présentes des hommes et des temps: ils veulent y voir autant de nouvelles espèces de mariages: le mariage *temporaire*, le mariage *à l'essai*, le mariage *amical*, qui réclame pour lui la pleine liberté et tous les droits du mariage, après en avoir éliminé toutefois le lien indissoluble et en avoir exclu les enfants, jusqu'au moment, du moins, où les parties auraient transformé leur communauté et leur intimité de vie en un mariage de plein droit.

Bien plus, il en est qui veulent et qui réclament que ces monstruosités soient consacrées par les lois, ou qu'ils soient tout au moins excusés par les coutumes et les institutions publiques des peuples, et ils ne paraissent pas même soupçonner que des choses pareilles n'ont rien assurément de cette culture moderne dont ils se glorifient si fort, mais qu'elles sont d'abominables dégénérescences qui, sans aucun doute, abaisseraient les nations civilisées elles-mêmes jusqu'aux usages barbares de quelques peuplades sauvages.

Contre la naissance des enfants

Mais pour absorber en détail l'exposé de ce qui s'oppose à chacun des biens du mariage, il faut commencer par les enfants que beaucoup osent nommer le poids malencontreux de la vie conjugale, et qu'à les en croire, il faut épargner avec soin aux époux, non point, d'ailleurs, par une vertueuse continence (permise dans le mariage aussi, quand les deux époux y consentent), mais en viciant l'acte de la nature. Les uns revendiquent le droit à cette criminelle licence, parce que, ne supportant point les enfants, ils désirent satisfaire la seule volupté sans aucune charge; d'autres, parce qu'ils ne peuvent, disent-ils, ni garder la continence, ni à raison de leurs difficultés personnelles ou de celles de la mère, ou de leur condition familiale, accueillir des enfants.

Mais aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature, devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est par sa nature même destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les Saintes Ecritures attester que la divine Majesté déteste au plus haut point ce forfait abominable et qu'elle l'a parfois puni de mort, comme le rappelle saint Augustin: "Même avec la femme légitime, l'acte matrimonial devient illicite et *honteux*, dès lors que la conception de l'enfant y est évitée. C'est ce que faisait Onan, fils de Judas, ce pourquoi Dieu l'a mis à mort." (S. August., *De Coniug. Adult.*, l. II, n. 12; cf. *Gen.* XXXVIII, 8-10. Sacrée Pénitencerie, 3 avril-3 juin 1916.)

Une solennelle protestation

En conséquence, comme certains, s'écartant manifestement de la doctrine chrétienne telle qu'elle a été transmise depuis le commencement et sans avoir jamais subi aucune altération, ont jugé bon récemment de prêcher d'une façon retentissante sur ces pratiques une autre doctrine l'Eglise catholique, par Dieu même chargée d'enseigner et de défendre l'intégrité des moeurs et l'honnêteté, l'Eglise catholique, placée au milieu de ce bouleversement des moeurs, élève bien haut la voix par Notre bouche, en signe de sa divine mission, pour garder la chasteté du lien nuptial à l'abri de cette souillure, et elle promulgue de nouveau: que tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel, l'acte est privé, par l'artifice des hommes de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle, et que ceux qui auront commis quelque chose de pareil se sont souillés d'une faute grave.

Devoir des prêtres de ne pas laisser les fidèles dans l'erreur

C'est pourquoi, en vertu de Notre suprême autorité et de la charge que Nous avertissons les prêtres qui sont attachés au ministère de la confession et tous ceux qui ont charge d'âme, de ne point laisser dans l'erreur touchant cette très grave loi de Dieu les fidèles qui leur sont confiés, et bien plus encore, de se prémunir eux-mêmes contre les fausses opinions de ce genre et de ne pactiser en aucune facon avec elles. Si d'ailleurs, un confesseur ou un pasteur des âmes — ce qu'à Dieu ne plaise! — induisait en ces erreurs les fidèles qui lui sont confiés en si du moins, soit par une approbation, soit par un silence coupable, il les y confirmait, qu'il sache qu'il aura à rendre à Dieu, le Juge suprême, un compte sévère de sa prévarication; qu'il considère comme lui étant adressées ces paroles du Christ; "Ce sont des aveugles, et ils sont les chefs des aveugles; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse." (*Matth.* XV, 14; Saint-Office, 22 nov. 1922.)

Les devoirs difficiles, mais possibles avec la grâce

Pour ce qui concerne les motifs allégués pour justifier le mauvais usage du mariage, il n'est pas rare — pour taire ceux qui sont honteux — que ces motifs soient feints ou exagérés. Néanmoins, l'Eglise, cette pieuse Mère, comprend, en y compatissant ce que l'on dit de la santé de la mère et du danger qui en menace la vie. Et qui ne pourrait y réfléchir sans s'émouvoir de pitié? Qui ne concevrait la plus haute admiration pour la mère qui s'offre elle-même avec un courage héroïque, à une mort presque certaine, pour conserver la vie à l'enfant une fois conçu? Ce qu'elle aura souffert pour remplir pleinement le devoir naturel, Dieu seul, dans toute sa richesse et toute sa miséricorde, pourra le récompenser, et il le fera sûrement dans une mesure non seulement convenable, mais surabondante. (*Luc.* v, 38.)

L'Eglise le sait fort bien aussi: il n'est pas rare qu'un des deux époux subisse le péché plus qu'il ne le commet, lorsque, pour une raison tout à fait grave, il laisse se produire une perversion de l'ordre; qu'il ne veut pas lui-même; il en reste, par suite, innocent, pourvu qu'alors il se souvienne aussi de la loi de charité et ne néglige pas de dissuader et d'éloigner du péché son conjoint. Il ne faut pas non plus accuser d'actes contre nature les époux qui usent de leur droit suivant la droite et naturelle raison, même si, pour des causes naturelles, dues soit au temps, soit à certaines défectuosités physiques, une nouvelle vie n'en peut pas sortir. Il y a, en effet, tant dans le mariage lui-trimonial, des fins secondes — comme le sont l'aide mutuelle, l'amour réciproque à entretenir, et le remède à la concupiscence — qu'il n'est pas du tout interdit aux époux d'avoir en vue pourvu que même que dans l'usage du droit ma la nature intrinsèque de cet acte soit sauvegardée, et, sauvegardée du même coup sa subordination à la fin première.

Pareillement nous touchent-ils au plus intime du coeur le gémissement de ces époux qui, sous la pression d'une dure indigence, éprouvent la plus grande difficulté à nourrir leurs enfants. Mais il faut absolument veiller à ce que les funestes conditions des choses extérieures ne fournissent l'occasion à une erreur bien plus funeste encore. Aucune difficulté extérieure ne saurait surgir, qui puisse entraîner une dérogation à l'obligation créée par les commandements de Dieu qui interdisent les actes intrinsèquement mauvais par leur nature même; dans toutes les conjonctions, les époux peuvent toujours, fortifiés par la grâce de Dieu, remplir fidèlement leur devoir, et préserver leur chasteté conjugale de cette tache honteuse; telle est la vérité inébranlable de la foi chrétienne, exprimée par le magistère du Concile de Trente: "Personne ne doit prononcer ces paroles téméraires, interdites sous peine d'anathème par les Pères: qu'il est impossible à l'homme justifié d'observer les préceptes de Dieu. Car Dieu ne commende pas de choses impossibles, mais en commandant, il vous avertit de faire ce que vous pouvez et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il aide à le pouvoir." (*Conc. Tri.* sess. VI, c. XI.) Cette même doctrine a été, de nouveau, solennellement confirmée par l'Eglise dans la condamnation de l'hérésie janséniste, qui avait osé proférer contre la bonté de Dieu ce blasphème: "Certains préceptes de Dieu sont impossibles à observer par des hommes justes, en dépit de leur volonté et de leurs efforts, étant données leurs forces présentes; il leur manque aussi la grâce par où cette observation deviendrait possible." —Const. Apost. *Cum occasione* die 31 maii 1653, prop. 1.)

(à suivre)

Robin Hood Rapid Oats
Le déjeûner canadien

LE NOUVEAU FORD

BEAUTÉ CONFORT
SÉCURITÉ RAPIDITÉ
PUISSANCE ÉCONOMIE
DURABILITÉ
*PRÉCISION DU MÉCANISME

LE NOUVEAU COUPÉ FORD

Freins quadruples complètement enclos . . . quatre amortisseurs hydrauliques Houdaille à double effet . . . pare-brise de verre inéclatable . . . cinq roues à rayons d'acier . . . commande par tube de cardan . . . essieu arrière à flottage aux trois-quarts . . . parties métalliques extérieures en Acier Inoxydable.

$585

F.A.B. East-Windsor, Ontario. Pare-chocs, pneu de rechange et taxes en plus. Conditions faciles, à discuter avec le dépositaire Ford de votre localité.

★*De toutes les caractéristiques du nouveau Ford, la précision du mécanisme est la plus importante. C'est elle qui justifie de sa supériorité.*

L'emploi généreux de roulements à billes et à rouleaux atteste la qualité qui fait partie intégrante du Ford. Il y en a, en tout, plus de vingt—nombre exceptionnel. Du moteur à la route, toute la commande du nouveau Ford, dans toutes les vitesses avant, se fait sur roulements à billes et à rouleaux, en métal antifriction.

Outre qu'ils ajoutent à la souplesse du fonctionnement et représentent une économie d'essence, ils donnent à l'automobile plus de rapidité et de puissance, diminuent les grincements, et accentuent la durabilité et l'efficacité de chaque pièce mobile.

Une fabrication soignée est un autre facteur important de la performance. Les pistons d'aluminium offrent un exemple intéressant de la précision de nos méthodes.

Quoique chacun d'eux pèse plus d'une livre, ils sont fabriqués avec un tel souci de l'exactitude qu'un gramme est la variation maximum de leur poids. Leurs dimensions sont rectifiées à un millième de pouce. L'orifice de l'axe de piston est foré au diamant à deux dix-millièmes d'un pouce. Dans chaque moteur, les montages complets des pistons ne doivent pas varier les uns des autres de plus de 3 grammes.

On trouve, dans toutes les parties de l'automobile, d'autres preuves de la précision apportée à la fabrication du mécanisme essentiel. C'est là, avec la simplicité de ses lignes et de sa construction, et la qualité irréprochable du matériel utilisé, l'explication de sa durabilité, de l'économie de son fonctionnement, des services signalés qu'il rend à des millions d'automobilistes.

Voyez notre plus proche dépositaire. Il s'empressera de vous donner une démonstration pratique du nouveau Ford. Vous constaterez alors qu'il vous offre tout ce que vous recherchez dans un automobile, et à un prix exceptionnellement modique.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED

Ford
"L'AUTOMOBILE CANADIEN"

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

Notes Agricoles

LE CLASSEMENT DU FROMAGE.

Le Dr J. A. Ruddick, Commissaire fédéral de l'industrie laitière, a déclaré que le classement des produits laitiers représente, pour l'industrie laitière canadienne, par comparaison à l'année 1923, une prime "qui se monte à tout près de **$2,000,000 par année**, si elle ne les atteint pas". Les commerçants de la Grande-Bretagne déclarent que la qualité des produits s'est améliorée depuis le classement; le commerce en a été facilité et l'attitude de ce commerce est devenue beaucoup plus favorable au marché canadien.

x

LA PRODUCTION DE LA SEMENCE

Le système de la production des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture vise à un approvisionnement continu de bonne semence pour les cultivateurs canadiens au moyen d'une production à des centres d'accès commode. Les comtés de Digby et de Yarmouth en Nouvelle-Ecosse ont produit 1,700 livres de semence enregistrée et 2,500 livres de graine commerciale de navet en 1930; il s'est produit bien des milliers de boisseaux de semence enregistrée d'avoine dans les Provinces Maritimes, ainsi que des quantités considérables de semence enregistrée de blé et d'orge. Il y a dans l'Ile du Prince-Edouard et dans le Nouveau-Brunswick district où les provinces Maritimes pourront trouver de la semence de qualité spécialement bonne pendant l'année 1931.

x

L'ANNEAU FAIBLE

"S'il existe un anneau faible dans la chaine des opérations de la ferme aujourd'hui, c'est dans la production des fourrages cultivés sur la ferme même, et à prix coûtant, déclare G. B. Rothwell, éleveur du Dominion, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. "Le coût élevé du lait est dû principalement à la faible production de fourrage par acre, même si l'on tient compte de toutes les imperfections et de la faible production moyenne de nos vaches. La seule planche de salut qui s'offre au cultivateur est l'abaissement des frais de production sur lesquels il exerce un contrôle, c'est-à-dire à la ferme.

x

NE SURALIMENTEZ PAS

L'abondance de grains de blé à bas prix porte certains cultivateurs à suralimenter leurs porcs d'engrais. On le voit par le poids élevé des porcs qui arrivent aujourd'hui sur le marché. Le poids idéal d'un porc pour la vente est de deux cents livres, déclare M. A. A. MacMillan, Chef du service des moutons et des porcs, Ministère fédéral de l'Agriculture. Le lard se vend aujourd'hui relativement moins cher que le bacon; c'est donc le porc à bacon qui rapporte le plus au producteur. Les cultivateurs feraient bien de surveiller attentivement l'alimentation des porcs pour se mettre en garde contre les porcs trop légers ou excessivement gras. S'ils veulent obtenir le prix le plus élevé du marché, qu'ils évitent ces deux extrêmes.

x

REVENONS A LA FERME

Cette ancienne devise prend une nouvelle signification, à en juger par la façon dont le programme d'offre de truies portières, énoncé par l'hon. R. Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, à l'Exposition royale d'hiver, fonctionne en ce moment. Au cours du premier mois de fonctionnement, plus de cinq cents truies du type "sélect" à bacon ont été enlevées aux boucheries, fécondées et renvoyées sur les fermes. La Saskatchewan et l'Alberta viennent premières dans le nombre des commandes, mais l'on manifeste un vif intérêt sur tous les points du Canada. On fournit aux cultivateurs à prix coûtant, de[illegible] d'un bon à prix coûtant, des truies d'un bon type et l'on économise la moitié du coût du fret entre le parc à bestiaux et la ferme de l'acheteur.

x

CELA VAUT PLUS

En 1929 il fallait 125 livres d'agneau pour acheter un baril de farine dans les Provinces Maritimes lorsque les agneaux valaient huit cents la livre et la farine dix dollars le baril. Cette année, maintenant que les agneaux valent six cents la livre net et la farine sept dollars le baril, il ne faut que 118 livres d'agneau pour acheter un baril de farine. La différence n'est pas énorme, mais elle fournit une indication intéressante de la tendance des conditions actuelles de l'existence au point de vue du cultivateur.

—Ministère fédéral de l'Agriculture.

ON TRAVAILLE ENSEMBLE

Dans une revue de la tendance de l'industrie animale en 1930, la revue de la Division fédérale de l'industrie animale fait remarquer que la demande du marché pour les veaux et les jeunes boeufs gras d'un an a causé un changement dans la production qui est d'une très haute importance pour l'industrie de l'élevage sur les ranches. Devant cette demande croissante, l'engraissement des animaux est essentiellement un ouvrage pour le cultivateur qui fait de la culture mixte. La fonction du ranche est de produire et d'élever des jeunes bestiaux d'un bon type et de laisser l'engraissement aux étendues de culture mixte. Chacun d'eux y trouvera un nouvel avantage et le chiffre d'affaires pour le ranche en sera sensiblement augmenté.

PALAIS DE LA CONFERENCE-EXPOSITION MONDIALE DU GRAIN à REGINA, Sask., Can. 1932

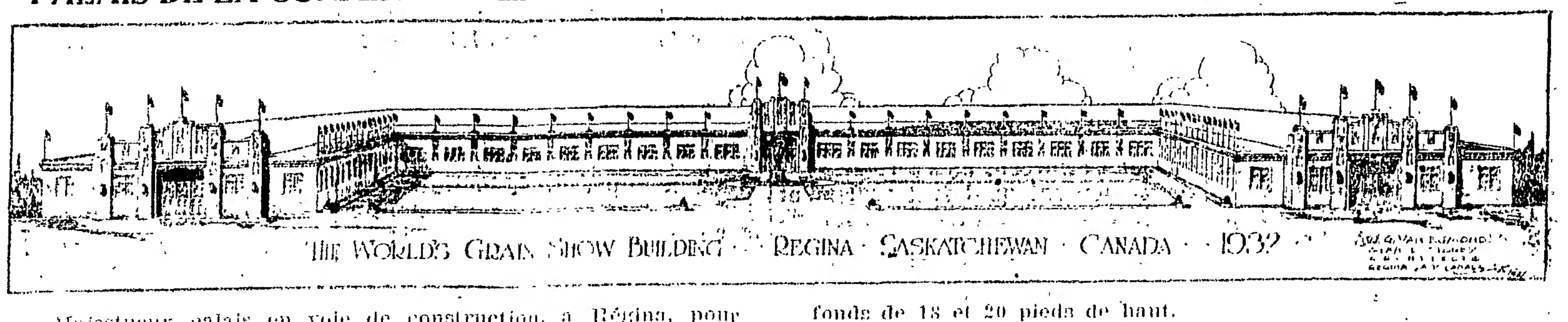

Majestueux palais en voie de construction, à Régina, pour la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui aura lieu dans la capitale de notre province, du 25 juillet au 6 août 1932. Il contiendra des produits commerciaux, aussi bien que les articles exposés pour buts de concours ou d'éducation. La partie centrale mesure 610 pieds sur 120; et les deux ailes ont chacune 300 pieds de façade sur 120 de profondeur, le tout,—situé au sud du bâtiment des automobiles,—s'étend sur une superficie de 150,000 pieds carrés.

Cet imposant édifice coûtera environ $200,000. La structure est solide et destinée à être permanente, les murs en stuc, les plafonds de 18 et 20 pieds de haut.

Dès que terminé, il sera mis à la disposition du Comité National de l'Exposition. Ce dernier, sous la direction de M. J. O. Turcotte, commissaire fédéral, en commencera immédiatement l'embellissement intérieur, afin de le rendre digne du grand événement de l'année. M. Turcotte est très favorablement connu en plusieurs contrées, où notre gouvernement fédéral l'a déjà chargé de travaux semblables. Les Canadiens et les visiteurs d'autres pays peuvent être sûrs que le palais dont nous donnons ici le dessin, sera non seulement approprié à sa destination, mais très digne des buts que veut atteindre la Conférence-Exposition.

La fière misère

Rien n'est immobile ici-bas, pas même la misère.

Elle va, elle vient... elle monte, elle descend au travers des classes sociales. Et c'est une des raisons pour lesquelles "la lutte des classes" est la plus stupide des consignes sociales.

Pourtant, autrefois, la misère avait davantage sa livrée.

Aujourd'hui, elle n'en a plus... Elle habite tout aussi bien sous le pardessus élégant que sous la blouse déchirée.

Et ce maçon qui passe, chaloupant dans sa culotte vaste et plâtreuse, dinera plus copieusement que tel premier prix du Conservatoire, lequel, peut-être même, ne dinera pas du tout ce soir.

x x x

Parmi ces nouveaux pauvres, un des plus intéressants est précisément l'artiste.

D'abord, tout pauvre est intéressant.

Mais celui-ci l'est peut-être davantage, parce que, ayant connu autre chose, il sent plus douloureusement sa misère.

Intéressant aussi, parce qu'un artiste est généralement un sensible, un vibrant, un fier, un silencieux..

Pressez chacun de ces mots, il en sortira une intime souffrance.

x x x

Or, si la crise sévit partout, c'est surtout dans les travaux d'art et de luxe qu'elle se fait sentir.

On ne se passe pas de pain, mais on peut ne pas acheter de livres... pas de tableaux, et ne pas aller entendre de musique.

Le transalantique qui est arrivé cette semaine au Havre avait... seize passagers!

Cela change de l'époque où chaque bateau déversait des flots pressés de riches étrangers, tous avides d'acheter ce qui fait chez nous la douceur de vivre, c'est-à-dire les choses que l'art a touchées.

x x x

Et puis, les marchands de tableaux ont "commercialisé"... "tayorisé".. Mots barbares, auxquels des Latins s'habitueront difficilement.

Dans notre pays de tendre et gracieuse tradition, on a prétendu "usiner" la beauté, afin que son rendement "chiffre" davantage.

Alors, les amateurs... ceux qui sont épris de cette beauté se réfugient dans le calme du passé, où l'on peignait pour le plaisir... pour l'amour de peindre, sans penser au "goût américain".

Et cela fait du travail en moins pour l'artiste moderne.

x x x

Enfin, nous sommes à une heure d'histoire où les classes moyennes et libérales sont particulièrement écrasées, parce que avec des ressources de plus en plus restreintes, elles veulent, au moins, pour elles et leurs enfants, sauvegarder ce qui a fait la culture et l'élévation de leur vie.

Or, les classes moyennes étaient encore les plus fidèles clientes de l'artiste.

Conclusion: des orchestres entiers, privés de travail par la "sonorisation" des films, des peintres surtout et des statuaires, silencieusement meurent de faim, eux et leurs familles.

J'ai vu, dans cet ordre d'idées, d'indicibles détresses, dont un pays comme la France ne peut pas, ne doit prendre son parti.

x x x

Que faire?

D'abord, donner du travail aux artistes dans tous les endroits où on le pourra.

Je connais un curé qui, très simplement a installé un de ces artistes dans son église.

Il lui offre le "vivre et le couvert". Le peintre, sans souci du lendemain, décore l'église, stylise un chemin de croix, des [illegible] vitraux, ressuscite dans un vieux presbytère tous les portraits des curés qui, jadis, furent et gouvernèrent cette paroisse.

Ce travail, pas fait en série, devient une vision de moyen âge... une sorte de libération de l'emprise moderne, une envolée dans une vie d'art qu'on croyait périmée.

Ce peintre n'a jamais été aussi heureux. Toute la paroisse s'intéresse à son oeuvre... D'une église morte, son pinceau a fait une église vivante... Il devise avec le maître de chapelle..

Et M. le maire, en regardant le portrait de M. l'archiprêtre et de ses prédécesseurs, se dit: "Après tout, pourquoi n'en ferais-je pas autant pour ma mairie?"

Un autre moyen, c'est de "valoriser" leur oeuvre.

x x x

Je prends aussitôt un exemple, parce que rien ne fait mieux comprendre.

Et je m'excuse qu'il soit personnel; mais cela vous garantit que je le connais bien.

Le peintre Léon Félix, membre du jury des Artistes Français, a été, cette année, très violemment pris à partie pour son magnifique tryptique du Mariage chrétien.

Et en effet, cette décoration fut étudiée absolument comme si l'Encyclique du Pape était déjà parue. D'où la violence de la contradiction.

x x x

Emu par ces attaques, un patron du Nord — on les reconnaît bien là, — Joseph Vanpoulle, rue des Chanoines, à Cambrai, entreprit de glorifier cette oeuvre, où s'affirme toute la poésie et la signification du mariage religieux.

Il en a fait des clichés en noir et en couleurs, qu'il met à la disposition des curés pour remplacer la couverture tristement grise des livrets gris de mariage..

Il en a tiré des cachets de mariage, qu'on garde comme on garde des cachets de première Communion ... Et aussi de belles trichromies pour orner les murs des jeunes foyers.

Un très grand nombre d'évêques ont félicité cet éditeur de son geste, qui, tout en popularisant, par l'image, les si graves directives du Saint-Père, ouvre devant l'artiste des perspectives inattendues.

Que de peintres on pourrait encourager ainsi dans une voie qui, hier encore, était pour eux la voie douloureuse et sans profit!

x x x

Il existe d'autres moyens encore de venir au secours des artistes. Mais que, dès à présent, on sache la grande misère de ceux dont la mission est, sans cesse, de faire la France plus belle.

Préoccupé de cette infortune, que je ne fais ici qu'esquisser, M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, organise, les 4 et 5 février prochain, dans les salons de la Fondation Rothschild, 11, rue Berreyer, à Paris, une grande vente de charité pour la constitution d'une Caisse de secours destinée aux peintres âgés ou malades.

Puisse-t-elle être un succès et promouvoir dans les différentes catégories d'art des initiatives de ce genre!

x x x

L'Eglise, qui a toujours tant aimé les artistes, et, inlassablement, sous toutes les formes, les a associés à son apostolat, ne peut qu'être favorable aux efforts des gens de coeur, qui voient ce qu'on ne montre pas... qui entendent ce qu'on ne dit pas... et compatissent à une fière misère qui se tait, même quand elle ne peut plus se cacher..

Pierre l'ERMITE.

LE POOL

CIRCULAIRE No W-122

Le 7 février, 1931

Dans l'opinion de l'Association du Pool du blé il se fait beaucoup trop de tapage autour du côté *obligatoire*, en ce qui concerne le projet de loi pour la mise au marché de notre grain par coopération.

Que l'on se rappelle les paroles que l'hon. Charles Dunning, alors premier ministre, adresse à la législature en 1922:

"La nécessité de mettre les cultivateurs de la province en état de continuer leur industrie, et le pays de continuer son existence, justifie l'introduction de la clause obligatoire dans la législation du marché du blé..."

Le même honorable M. Dunning appella aussi cette clause obligatoire *le principe cardinal du bill.*

x

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1, 44c; No 2 42c; No 3, 38c; No 4 33c.

x

Marché aux grains de Winnipeg

Blé, no 1 dur, 64; no 1 nor. 63 3-4 No 2 nor, 61 5-8; no 3 nor. 57 Z; no 4, 53 5-8; no 5, 51 5-8; no 6, 49 5-8; fourrage, 48 1-9; voie 63 7-8.

Avoine—no 2 C.W. 27 1-2; no 3 C.W. 24 1-2; Ex. 1 fourrage 25 3-4; no 1 fourrage 24 3-4; no 2 fourrage 21 3-4; rejetée 18 1-4; voie 27 3-4.
Orge—no 3 C.W. 22 5-8; no 4 C.W. 19 7-8; no 5 C.W. 17 7-8; no 6 C.W. 16 7-8; voie 22 7-8.

Seigle—no 1 C.W. 95; no 2 C.W. 91; no 3 C.W. 78 1-2; rejetée 78 1-2; voie 95 1-2.

Seigle—no 2 C.W. 29 3-8.

x

Marché du bétail à Winnipeg

Bouvillons—$6. à $6.25; Bouvillons de boucherie, $4.50 à $5.25; Génisses—$5.50; Bonnes vaches—$4.50 de boucherie, $2.50 à $3.50. Taureaux, $2.50 à $3.25 ;Stockers et Feeders, $3.50 à $4.25; Veaux, bons, $8.00 à $10.00; communs, $3.00 à $7.00; Porcs à bacon, $7.75 à $7.85; Agneaux, $5.00 à $6.00.

Jouit de la vie à 85 ans

Mme Catherine Maurer de Hampton, N. J., écrit: "Je suis âgée de 85 ans et puis dire en toute franchise d'après mon expérience que l'effet salutaire du Novoro du Dr Pierre est incomparable car il terrasse facilement nombreuses afflictions tions qui accompagnent généralement l'âge avancé. L'hiver dernier j'étais affligée d'une pénible évacuation urinaire et cela cessa après un court traitement avec le Novoro du Dr Pierre. Je jouis encore de la vie et espère continuer de même pendant quelques années de plus." Nous ne connaissons pas de meilleur remède pour les gens âgés que cette fameuse préparation à base de plantes. Elle stimule la sécrétion digestive et améliore l'appétit. Elle régularise aussi les intestins et la décharge urinaire en éliminant les matières toxiques du système; et aide à procurer un sommeil paisible. Le Novoro peut seulement être obtenu chez des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill Livré exempt de douane au Canada

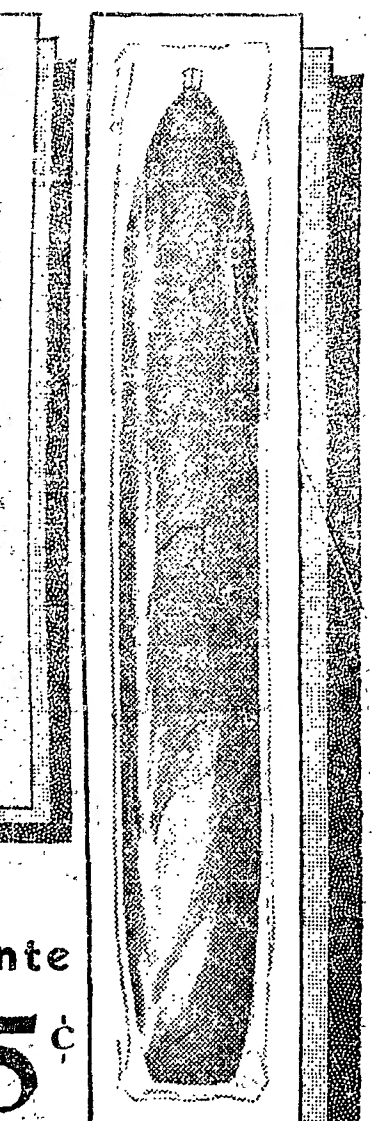

MESSIEURS Protégez-VOUS Toujours les PILULES MORO Pour les HOMMES

MAUX DE REINS, MAUX DE TETE, EPUISEMENT — MAUVAISE DIGESTION, RHUMATISME, MANQUE D'APPETIT

Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour...suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

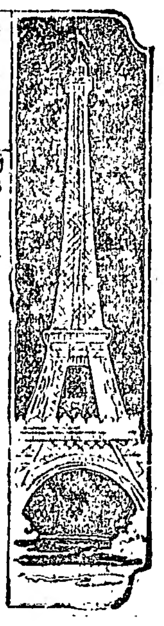

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Hâvre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
Paris .... 20 fév. 11 mars 10 avril
Ile de France .... 28 fév. 27 mars 25 avril

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
Lafayette ...... 17 fév. 24 mars 21 avril
(b) Rochambeau .. 11 mars. ......
De Grasse .... 7 avril 7 mai 4 juin
(b) Pas d'escale à Plymouth.

NEW YORK—VIGO—HAVRE
La Bourdonnais .... 21 fév. 23 avril ....
Rochambeau .... 2 mai 30 mai 27 juin

CROISIERE EN MEDITERRANEE
France .... 14 fév 20 mars ....
Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe.
Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $135.00

318 RUE MAIN, WINNIPEG, Manitoba ou aux agents locaux

Téléphone 89 987

LA CIE PARENT LIMITEE

COURTIERS: GRAIN, MINES, PETROLE

Licenciée et garantie
Avance libérale et prompt paiement par chèque certifié
Ecrivez, télégraphiez, ou venez nous faire une visite
Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
187—189, GRAIN EXCHANGE ANNEX — WINNIPEG, MAN.

SERVEZ VOUS DU "PATRIOTE" POUR ANNONCER.

M. le fermier !

Approuvez-vous d'un groupe d'individus ne cherchant que l'argent, qui ne sont pas fermiers, et qui agissent comme spéculateur pour faire baisser le prix dugrain?.

LES BAISSIERS

Dans son dernier rapport annuel (année finissant le 30 juin 1930), l'administration du U. S. Grain Futures nous dit:

"La majeure partie du support d'achât pendant l'année vient du public en général,...... naturellement les grands spéculateurs n'ont opéré que sur une petite partie du marché."

ET LES HAUSSIERS

En plus de ces baissiers professionnels, il y a les Haussier. Le Pool a été accusé injustement pour avoir retenu la récolte canadienne des marchés du monde en 1929-30. Sur ce sujet la dernière édition du "Wheat Studies" une publication reconnue comme autoritaire au Commerce, dit:

"Dans le sens que le maintient de hauts prix en face d'un mouvement terriblement lent pour le blé peut être considéré comme étant une politique de retenue a été exercée par presque tous les facteurs du blé Canadien, mais plus encore par les commerçants du Winnipeg Wheat Futures."

NE SONT RESPONSABLES POUR AUCUNE LOI

Pendant sept ans, votre paiement initial a été fixé, et les opérations de votre agence de vente affectée par les prix incertains du blé, ce qui dépendait de l'élément spéculateur du marché de Winnipeg.

Les opérations du U. S. Féderal Farm Board dirigent les spéculateurs de Chicago à Winnipeg pour acheter votre blé.

Le Winnipeg Grain Exchange n'est pas régularisé par aucune loi, Fédérale ou provinciale.

Voulez-vous que ces conditions continuent? Si non, vous devez vous organiser pour restreindre ce système et éliminer ses abus, l'organisation 100 pour cent par législation peut le faire.

SASKATCHEWAN CO-OPERATIVE WHEAT PRODUCERS, LIMITED
BUREAU-CHEF - - REGINA

POISSON
Frais, gelé, pour le CAREME

	La livre
Poisson blanc, nettoyé	7c.
Doré, nettoyé et sans tête	5½c
Mullets (Suckers)	2½c
Tullabees, nettoyés	6c
Poisson blanc, "Jumbo"	9c

Envoyez mandat de poste ou de banque à

The WAITE FISHERIES
BIG RIVER, SASK.
Références:
Bank of Nova Scotia, Prince-Albert, Sask.

Soulagez le MAL de DOS avec

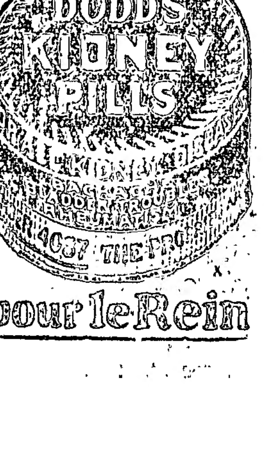

Pilules Dodd pour le Rein

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

Ce que disent les journaux

La Sécession

D'autre part, nos amis de l'Ouest auraient-ils intérêt à se séparer de la Confédération? Nous ne le croyons pas.

Il nous semble facile qu'on se rende compte dans l'Ouest, même en temps de grande crise, que si on a absolument besoin du concours de la Confédération pour passer la crise, il est mieux de ne pas sortir de cette Confédération. Si les provinces en question ne sont pas capables d'arriver avec le concours que leur donne continuellement Ottawa, elles ne pourront sûrement pas être plus heureuses une fois laissées à leurs propres ressources.

S'il y a crise dans l'Ouest, c'est parce qu'on n'a pas réussi à vendre le blé récolté. Sortir de la Confédération ne pourrait pas que nous sachions rendre plus facile la vente du blé. La séparation à elle seule ne pourrait faire disparaître l'encombrement des marchés. La séparation pourra un jour devenir économiquement possible, mais un peu de réflexion montrera rapidement que ce jour est encore bien éloigné.

Ceux qui parlent de sortir de la Confédération doivent chercher plus à faire du tapage qu'à protéger les intérêts de leurs concitoyens:

Sans compter que, dans ces questions de séparation, il est beaucoup plus facile de réussir une déclaration qu'un acte.

L'Action Catholique.
Thomas POULIN.

x

Les séparatistes de Wilkie

De nouveau il est question de sécession dans le Canada occidental. Le mécontentement sévit à l'état aigu dans certaines parties des riches provinces agricoles de l'ouest. Le mauvais rendement des dernières récoltes, la mévente du blé et l'effondrement des prix ont déposé dans la population de ces régions des germes de dissatisfaction. De là aux menaces de sécession, il n'y a qu'un pas dans un pays de constitution fédérative.

Mais on se demande jusqu'à quel point les six cents agriculteurs qui ont donné leur adhésion à la Charte de liberté et au mouvement de sécession qu'elle amorce, représentent l'opinion générale de la Saskatchewan et des régions agricoles avoisinantes. Les nouvelles et les démentis se sont succédés avec une si régulière fréquence depuis quelques mois, que l'on est en droit de suspendre aujourd'hui son jugement même devant les informations les plus précises.

Si vraiment ces six cents signatures n'ont été obtenues, comme on nous le dit, qu'après une campagne commencée le 10 janvier, il est impossible d'y voir un succès brillant. Et plusieurs des signataires, tout en donnant leur approbation aux demandes que l'on formule, réserveront probablement leur acquiescement à une déclaration formelle de sécession. Ils reconnaitront que rompre les liens fédératifs qui unissent les diverses parties du Dominion, c'est se lancer dans l'inconnu, c'est renoncer aux avantages certains d'une union qui ne peut malheureusement ne présenter toujours et partout que des bénéfices, pour se jeter dans une situation dont on ignore tout.

Sous ce jour, les mécontentements de l'ouest apparaissent bien moins inquiétants qu'on ne l'avait cru tout d'abord, au moment des premières protestations.

LE SOLEIL.

x

LE DANGER

Et puis, ce mouvement de sécession dans l'ouest est-il si négligeable...?

N'a-t-on pas longtemps ri des mises en garde de gens avertis contre le danger du communisme au Canada? Il n'y a à s'agiter, disait-on, qu'une poignée d'utopistes. C'était vrai. Mais les sages répondaient: Attendez des circonstances favorables, — crise économique, chômage, temps de misère où l'ouvrier souffre de la faim et du froit — et vous verrez que ce petit groupe constituera un dangereux levain.

Qui osera dire aujourd'hui que ces sages se faisaient illusion?

Les temps sont mauvais pour l'ouest. L'agriculteur des prairies se trouve dans une situation pénible. Ce n'est pas la faute de l'est. Peu importe la cause Il n'y a que le fait qui compte. Et la vérité brutale c'est que le fermier de l'ouest quand cela va mal est mûr pour tou mouvement radical tout comme l'ouvrier sans travail, torturé par la faim, il se donne à la révolution.

L'un de chefs du mouvement sécessionnistes a traduit la pensée ou plutôt l'état d'esprit de ceux qui le suivent quand il a dit: "Les fermiers sont dans une situation désespéré. Ils veulent n'importe quoi, et sont prêts à aller jusqu'aux extrêmes, car ils sont sous l'impression qu'ils n'obtiennent pas justice."

Cet état d'esprit est dangereux. Il peut ne pas conduire à la sécession. Mais il y a le danger qu'il soit le point de départ d'un nouveau mouvement politique capable de nous faire retourner au temps où nous n'avions pas de gouvernement majoritaire à Ottawa.

LE NOUVELLISTE.

x

Nouvelles

Tancrède Bienvenu

L'un des membres les plus éminents de notre race, M. Tancrède Bienvenu, ancien vice-président et directeur-général de la Banque Provinciale du Canada, est décédé, le 5 février, à sa résidence de Westmount.

M. Bienvenue était âgé de 66 ans et s'il meurt relativement jeune, il laisse une carrière remplie d'oeuvres et la réputation d'un grand homme d'affaires. C'était un "self made man".

x

Lord Astor

Lord Astor a dû fermer les portes de sa magnifique résidence, près de Taplow, Angleterre, parce qu'il ne pouvait pas payer les impôts élevés établis par le gouvernement.

x

L'Est et l'Ouest par Aviation

La route aérienne qui reliera désormais Calgary et Edmonton à Montréal et Moncton, et St-Paul, Minnesota et Winnipeg a été officiellement inaugurée.

x

Prédicateur à Notre-Dame de Montréal

Le R. Père Georges Guillon, S.J., de l'Action Populaire de Paris, sera cette année le prédicateur de carême à N.-D. de Montréal. Le R. P. Guillon est très connu par les nombreux ouvrages de socialogie qu'il a publiés et par les conférences qu'il a données à travers toute la France.

x

Epidémie d'influenza

Bilbao, Espagne. — L'épidémie d'influénza, favorisée par le froid intense qui sévit ici depuis quelques jours, se répand rapidement et cause une inquiétude considérable. Des milliers de personnes sont malades.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(suite)

—Je le sais pour l'avoir entendu dire.

Cette Irma, trop élégante pour une employée payée cinquante francs par mois, pâle avec des yeux cernés, très artiste et très capricieuse, avait dans la voix et dans tout son être une telle passion qu'on l'écoutait dès qu'elle parlait. Elle reprit:

—Enfin, c'est un homme qui a du bien de pauvre dans ses biens. Avez-vous lu *En l'an 2000*, mademoiselle Jeanne?

—Non, de qui?

—De Bellamy, un Américain. Moi je l'ai relu trois fois. Il raconte ce que sera la société au XXe siècle, à la fin. Nous n'y serons plus, et je le regrette, parce qu'il fera meilleur vivre.

Une voix moqueuse demanda:

—Qu'en sevaz-vous? Un socialiste alors? Vous les aimez?

La jeune fille répondit très gravement, sans cesser de travailler et d'enrouler, avec un goût infini, une tige de liseron autour d'une paille blanche:

—Oui, je les aime. J'ai suivi plusieurs de leurs réunions. Je ne comprends pas toutes leurs théories, mais ils admettent au moins qu'on souffre et qu'on se plaigne, ceux-là! La vie est si peu gaie!

Deux ou trois de ces lèvres de vingt ans dirent "Oh oui!" mais si faiblement qu'on ne pouvait savoir d'où venait la réponse.

—Moi, j'ai lu les romans d'Eliot, fit mademoiselle Reine. Ils m'ont troublée, et cependant, j'avais le sentiment que toutes ces belles phrases n'étaient que du rêve écrit.

—Est-ce que c'est rêver que de demander justice?

Reine, nerveuse aussi, dressa son cou qui avait l'air d'ivoire ancien, long et doré.

—Je n'ai pas de confiance, répondit-elle. Quelle raison ont-ils donc de tant aimer les autres? Je comprendrais, s'ils croyaient en Dieu.

—Voilà bien la dévote!

—Certainement.

—Eh bien! mademoiselle, c'est précisément parce qu'ils n'attendent rien de l'autre vie qu'ils réclament leurs droits dans celle-ci. Tout le monde ne peut pas croire en Dieu, et se confire en dévotion comme vous. Il y a celles qui souffrent, sans avoir rien fait pour le mériter, et qui se révoltent. Moi d'abord...

Des mots à demi-voix, rapides, répondirent parce que la question, souvent ramenée dans leurs discussions, touchait à leurs habitudes.

—Moi aussi; — moi pas ;— moi, il y a des jours. Tiens! mon agguille s'est cassée.

Henriette était absorbée, depuis quelques minutes, par l'étude comparée de trois pièces de ruban à reflets, qu'il fallait assortir avec des fleurs mauves, d'invention récente. Elle dépliait, chiffonnait, rapprochait les coupons, et fermait à demi ses yeux de coloriste.

En entendant les réflexions de ces petites de seize ou dix-huit ans, elle, plus âgée et plus sage, ne put retenir un mouvement de tête. Mademoiselle Irma le vit, et dit:

—Oh! vous, mademoiselle Henriette!

—Pourquoi "Oh! moi"?

—Parce qu'on sait bien votre avis vous n'avez pas besoin de parler. Vous êtes la vertu, la sagesse, la raison, la demoiselle qui ne tombe pas.

—Heureusement: on se fait mal, dit l'autre en riant.

La jeune fille à qui elle s'adressait la regarda durement, et se tut. La conversation reprit entre les ciseaux, les aiguilles et les dés; les esprits suivirent chacun leur pente, et s'en allèrent là ou nulle âme n'en peut suivre une autre, dans le rêve qui n'a pas de route. L'ardeur du soleil augmentait. La fenêtre entr'ouverte soufflait dans la chambre un air saturé d'électricité, qui oppressait, et que la poitrine rejetait plus vite, comme un poison. Des gouttes de sueur perlaient sur les nuques découvertes. De temps en temps on entendait le talon d'une bottine qui frappait le parquet avec impatience, où la gamme rapide de cinq doigts sur la table. L'idée venait moins bien, déjà s'alanguissait et se fondait en songeries.

On avait oublié la mort de M. Lemarié.

—Il est temps que la saison finisse, dit la grosse Lucie, qui étouffait. J'aime mieux ne pas avoir le sou à la maison que de travailler par des chaleurs pareilles.

La phrase mourut dans l'indifférence apparente des jeunes filles. Mais elle les avait troublées, comme un coup de rame trouble des eaux profondes. A peine une ride à la surface; les joncs n'ont pas bougé; toutes les mouches sont restées à boire le miel sauvage dans le coeur des nénuphars jaunes; mais un tourbillon d'air a plongé, et il a remué jusqu'aux racines et aux neiges cachées des herbes. Quitter l'atelier! Mais oui, la morte-saison allait s'ouvrir, et avec elle arrivaient les jours de liberté et de détresse; ceux où le pain devient plus difficile à obtenir à crédit; où l'on doute si on pourra rentrer chez la patronne sollicitée par beaucoup de nouvelles employées; où des idées de mort passent dans l'esprit, entre deux parties de plaisir ou deux longues heures désoeuvrées. Vacances forcées, besognes serviles, tête-à-tête avec les mères qui ne comprennent pas, tentations des vingt ans que le travail n'assagit plus, histoires mauvaises du passé, douleur de vivre seule, vous veniez, vous veniez donc! Vous étiez là, tout près!

Une barre blanche s'alluma au plafond, dans l'angle à droite; c'était le reflet d'une serre, qu'on avait coutume de voir, en été, vers onze heures.

L'apprentie la contempla.

Au même instant, l'une des jeunes filles se mit à sangloter. Elle pleurait, les poings enfoncés dans les cheveux et cachant sa jeune tête honteuse, la poitrine appuyée contre la table et secouée convulsivement. Ses compagnes ne parurent pas surprises, et continuèrent de travailler, s'appliquant au contraire et se baissant sur leur tâche, pour que celle qui pleurait ne fût pas humiliée. Elles faisaient ainsi, les unes pour les autres. Il n'y avait guère de semaine qu'une de ces enfants ne perdît courage, et ne s'abandonnât aux larmes, vaincue par une douleur qui restait souvent inconnue.

Cette fois, c'était Irma aux yeux trop grands, la socialiste. On la laissa lentement revenir à elle, essuyer ses yeux, se recoiffer.

Tout le monde savait que, deux jours plus tôt, elle avait été abandonnée par son amant.

Madame Clémence entra. Elle eut l'air de ne s'apercevoir de rien. Elle souriait sous sa coiffure poudrée et dentelée aux tempes; elle s'arrêtait un instant derrière chaque garnis-

dée... Mauve et violet, mademoiselle Mathilde, relevez-moi ce bord-là: deux bouquets de violettes ici, dans l'enroulement de la paille, trois ou quatre feuilles tombantes, négligées vous comprendrez? Nuances claires, n'est-ce pas? La cliente est blonde... Mademoiselle Henriette, vous progressez tous les jours; vous m'avez valu des remerciements de la petite comtesse Zaniska et de madame de Strêville. Donnez un peu plus de moelleux à vos coques, tenez en plaçant le point ici, et nous avons un chef-d'oeuvre... Tendez davantage vos formes, mademoiselle Reine, vous ne charpentez pas assez. Mais le modèle est bon. Vous le ferez copier, mademoiselle Augustine... A propos, les deux pailles blanches garnies de roses, pour les filles de la générale, seront bien prêtes ce soir? Un départ pour la campagne; c'est promis.

—Mademoiselle Irma les a en mains, répondit la première.

Madame Clémence effleura d'un regard celle qui pleurait, se garda de rien dire, aperçut Marie Schwartz.

Et celle-là, qu'est-ce que vous en faites?

Je l'ai mise à coudre des coiffes; elle s'en tire.

La patronne allait sortir, sa visite terminée, lorsqu'elle se souvint d'un ordre à donner. Elle lâcha le bouton de cuivre qu'elle tournait déjà, fit deux pas, et, se penchant vers Henriette, assise à l'extrémité d'une des tables, dit assez bas:

— Mademoiselle Henriette, je vous prie de vous rendre, immédiatement après le diner, chez madame Lemarié, qui vous demande.

Si discret qu'eût été le son de voix de madame Clémence, plusieurs ouvrières l'entendirent, et ouvrirent de grands yeux. Mademoiselle Augustine prit son air offensé, et se raidit sur son tabouret. La patronne sentit la nécessité d'appuyer sur l'ordre, afin de prévenir une explication entre ses deux meilleures ouvrières.

—J'ai reçu le mot de madame Lemarié, à l'instant. Elle vous désigne personnellement. Vous prendrez trois de nos modèles d'exposition, avec bandeau blanc, naturellement, pour une veuve, et vous en mènerez avec vous mademoiselle Schwarz. Elle commencera son métier d'essayeuse.

—Bien, madame.

Quand la porte fut refermée, il y eut, entre ces demoiselles de la mode, un échange significatif de chuchotements: "Eh bien! ma chere, c'est un événement de plus. — La première est furieuse. — Il y a de quoi: depuis plus de dix ans qu'elle... seuse, et on eût pu croire, à sa physionomie comme à son langage, qu'elle visitait une collection d'objets rares dans un lieu de délices.

Elle avait pour système d'encourager.

—Très bien... voilà une jolie idée coiffait cette dame! — Elle comptait sur un abonnement. Il faut avouer que cette Henriette Madiot a toutes les chances; aussi elle a l'air content, ma chère! Et l'autre? Quel vieux singe! En fait-elle une figure?"

Le vieux singe était une ouvrière de quarante ans, qui devinait que la disgrâce serait prochaine, et que le pain quotidien s'en allait. Elle s'était composé une attitude qu'elle croyait digne, pour cacher le désespoir qui la tenaillait, et les autres riaient, ne comprenant plus, parce qu'elle était vieille et que sa souffrance n'était pas un chagrain d'amour.

La clochette tinta. Ce fut un petit son grêle, tout assourdi par les tentures, les murs, les cloisons, et qui semblait venir de sous terre. Il annonçait le déjeuner. Toutes les aiguilles se piquèrent dans les formes. Lentement, les jeunes filles se levèrent, et plusieurs, d'un geste de princesse, tirèrent les manches de lustrine qu'elles mettaient pour travailler. Quelques-unes demeurèrent un instant debout, immobiles, étourdies par la longue tension de l'esprit. Puis le corridor s'emplit de bruits de pas amortis par les tapis, de frôlements de robes, de rires de jeunesse à moitié retenus, et les ouvrières de madame Clémence, après s'être lavé les mains dans une antichambre près du bureau de la caissière, entrèrent dans la salle à manger longue, peu éclairée, où la patronne présidait le repas du matin. Les jeunes filles se plaçaient à leur gré, sauf la première et la manutentionnaire, qui s'asseyaient, l'une à droite, l'autre à gauche de madame Clémence. D'ordinaire Henriette avait sa chaise près de celle de mademoiselle Augustine. Cette fois, mademoiselle Augustine eut soin de mettre, entre elle et sa rivale, son apprêteuse, mademoiselle Reine. C'était la rupture ouverte.

Henriette s'en inquiéta peu. Elle songeait à sa visite, tout à l'heure, chez madame Lemarié.

X

L'Hôtel Lemarié avait ses sept fenêtres de façade fermées, premier, second, et troisième etage. A la porte, c'était une procession continuelle de bourgeois, de commis, de valets de pied, qui sonnaient. Ils appuyaient très légèrement sur le bouton électrique, — à cause du mort, — la porte s'ouvrait à peine, — à cause du mort; ils touchaient de la main leur chapeau, tendaient une carte de visite, et se retiraient.

(*A suivre.*)

Des douleurs dans le dos la fatiguaient

Une dame de Québec a été soulagée en prenant des Dodd's Kidney Pills.

Chateau Richer, P. Q. — fév. 8. "J'ai souffert de mal de dos pendant dix ans, nous écrit Mme Jacques Pari, une résidente très connue de cet endroit. J'ai consulté bien des médecins qui m'ont ordonné des remèdes, mais ne me firent aucun bien. J'ai lu les annonces des Dodd's Kidney Pills et les essayai. J'en ai pris 1 2boites et aujourd'hui je suis en parfaite santé. Mon mari les a aussi prises pour les rognons. Nous avons soin de toujours en avoir à la maison."

La raison pour laquelle les Dodd's Kidney Pills doivent occuper une place importante dans la pharmacie de la maison, est que beaucoup de petits maux journaliers proviennent de rognons malades. Rhumatismes, Mal de dos, troubles urinaires, etc., se reportent tous des maladies de rognons.

Les Dodd's Kidney Pills ont fait leur réputation par le soulagement qu'elles donnent.

EXCELLENTES POUR MAUX DE TÊTE

Soulagement immédiat de
REFROIDISSEMENTS
MAUX DE GORGE
RHUMATISMES
LUMBAGO
NEURASTHENIE
MALADIES
et DOULEURS

N'affectent pas le coeur.

ASPIRIN
TRADE-MARK REG.

N'acceptez que les paquets Aspirin qui contiennent les directions prouvées. Boites Aspirin commodes contenant 12 tablettes. Aussi en bouteilles de 24 et 100 chez tous les pharmaciens.

Fabriqué au Canada

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

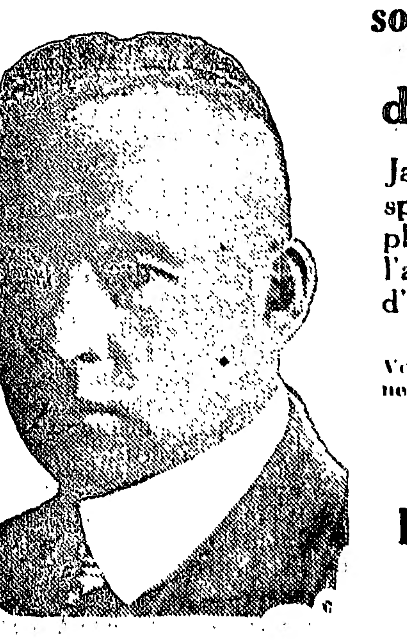

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

Capital, $36,000,000 — Réserve et Profits non répartis, $38,947,047
Actif total, $826,969,537

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT
Sir Charles Gordon, G.B.E.
Président du Conseil - Dominion Textile Company, Limited

VICE-PRÉSIDENTS
H. R. Drummond — *Administrateur - Canada & Dominion Sugar Co., Limited*
Le Maj.-Gén. l'Hon. S. C. Mewburn, C.M.G. — *Vice président The Huron and Erie Mortgage Corporation*

Sir Frederick Williams-Taylor
Ancien Directeur Général de la Banque de Montréal

D. Forbes Angus — *Président canadien, Standard Life Assurance Company*
L'Hon. Thomas Ahearn, C.P. — *Président, Ottawa Light, Heat and Power Company, Limited*
Lt.-Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C. — *Président, Molson's Brewery, Ltd.*
J. W. McConnell — *Président et Directeur-Gérant, St. Lawrence Sugar Refineries, Limited*
Harold Kennedy — *Administrateur, Johnson's (Asbestos) Company*
W. A. Black — *Président, The Ogilvie Flour Mills Company, Limited*
G. B. Fraser — *Administrateur, Greenshields, Limited*
A. O. Dawson — *Président, Canadian Cottons, Limited*
L'Hon. Henry Cockshutt — *Président du Conseil et Président, Cockshutt Plow Company, Limited*
W. N. Tilley, C.R. — *Avocat, de la firme Tilley, Johnston, Thomson & Parmenter*
E. W. Beatty, C.R. — *Président du Conseil et Président, Canadian Pacific Railway Company*
Patrick Burns — *Président du Conseil, Burns & Company, Limited*
Le Général Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B. — *Principal de l'Université McGill*
Chris. Spencer — *Président, David Spencer, Limited, Grands Magasins*
F. E. Meredith, C.R. — *Avocat, de la firme Meredith, Holden, Heward & Holden*

Ross H. McMaster
Président, Steel Company of Canada, Limited

DIRECTEURS-GÉNÉRAUX
W. A. Bog — Jackson Dodds

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

PLUS DE 650 SUCCURSALES AU CANADA

Prince-Albert

A l'occasion de la réunion annuelle des actionnaires de la Bonne Presse, nous avons eu la très vive joie d'une visite de Mgr Bourdel, P. D. Mgr, qui a toujours été un des meilleurs amis du *Patriote* et un de ses plus enthousiastes promoteurs, nous est arrivé plein de vie et de gaîté. Durant son séjour à Prince-Albert, il est l'hôte des Pères Oblats.

—Le R. P. Jan, O.M.I., est le délégué de l'évêché à la réunion de la Bonne Presse, et le R. P. Hétu, O.M.I., celui des Pères Oblats.

Les actionnaires, ou délégués, se réuniront ce soir à 8 heures. Nous ne savons pas encore les noms de tous ceux qui seront présents.

—Le R. P. Duprat, prieur des Dominicains de Prince-Albert, et le R. P. Couture, de la même communauté, sont partis pour une tournée de prédications dans l'Est du Canada et des Etats-Unis.

Funérailles de Mme Legault

Les funérailles de la regrettée Mme Legault eurent lieu jeudi le 5 février en présence d'une nombreuse assistance.

M. le curé Baillargeon officiait. La chorale rendit d'une façon touchante la messe de requiem. Elle avait préparé pour la circonstance un magnifique "Des irae" en parties

Mgr Desmarais, P. A. V. G., est venu de Saskatoon en auto pour assister au service, en compagnie de M. l'abbé Emile Touchet.

Nous remarquions en plus dans le sanctuaire les RR. PP. Dupras, O. P.; Tavernier et Valois, O.M.I.

Une longue théorie d'autos accompagna les restes de la défunte au cimetière où M. le curé bénit la fosse et récita une dernière prière.

Les porteurs étaient MM. Rousseau, Mahon, Jutras, F. Rousselle, Henri Lacroix et J. J. McIsaac. De nombreuses couronnes et plusieurs offrandes de messes indiquèrent l'estime dont était entourée Mme Legault.

—Dimanche passé, eut lieu une réunion des jeunes gens pour la formation d'une association dans le but d'aider la paroisse.

—M. J. Collins a été élu président; Mlle Thérèse Jutras, vice-présidente; Ed. Benson, secrétaire; Mlle A. Houle, trésorier.

Près d'une soixantaine de jeunes étaient présents. M. Baillargeon les remercia d'avoir répondu fidèlement à son appel.

Dimanche, l'association aura une soirée à 8 heures. Il y aura partie de cartes. Entrée gratuite. Invitation générale à toutes les jeunesses et aux jeunes mariés.

x

—Une agréable surprise nous attendait dimanche, notre bonne amie Jeanne Culinaere fit son apparition à la messe de neuf heures. Cette amie en convalescence depuis quelques mois, nous est revenue en parfaite santé. Bienvenue, Jeanne! Venez encore nous charmer par votre beau chant. Nous espérons aussi que vous nous ferez le plaisir d'une visite au club.

x

—A un meeting spécial du conseil de ville, lundi dernier, il fut décidé que M. C. S. Lacroix, R. W. Heim et J. A. Foester iraient aux chutes de Big River pour faire rapport sur les travaux de forage qu'y fait le gouvernement, et dire ce qu'il faut espérer des forces hydroliques de cet endroit.

Le conseil est d'avis que le forage doit être complété avant la débacle, sinon il y aura un retard d'un an.

—C'est par erreur que dans la chronique de Prince-Albert, le *Patriote* du 4 courant parlait de M. l'Abbé Jullion, V. F., comme curé de Bellevue; il est encore à Albertville. Et M. l'abbé Bernard est, lui aussi, encore à Bellevue; et non pas à Saint Louis, comme l'annoncait le *Patriote* de la semaine dernière.

—M. Fred Sick, junior, est arrivé tout récemment à Prince-Albert. Il prend la gérance des Prince Albert Breweries Ltd. M. Fred Sick nous vient de Lethbridge, Alta., où il occupait une situation semblable à celle qu'il entreprend ici. Lui et sa famille sont les bienvenus parmi nous.

—M. l'avocat Adrien Doiron, de Vonda, était à Prince-Albert, la semaine dernière pour défendre en cour la cause de Mike Sawaga, accusé d'avoir blessé Fred Samborsky, dans une bagarre qui eut lieu à l'occasion d'une danse à Alvena, au mois d'août 1930. M. le juge Bigelow a porté un jugement de non coupable. L'avocat de la couronne était M. A. Branion.

x

NOTES SPORTIVES

—Un être mystérieux me disait que j'aurais à enrôler deux autres membres sur le tableau d'honneur cette semaine, et en effet, je ne me suis pas trompée. Félicitations aux compagnons Robert et Pelland qui ont si bien suivi les traces de leur ami P. Jutras. Bravo! mes trois mousquetaires. P. Jutras, 263; R. Robert, 272; R. Pelland, 259.

—A Saskatoon, cette semaine Mmes Erwin et Brodeur ont du repéter l'évolution acrobatique survenue à M. Rousseau, la semaine dernière, sur les parquets de chêne du Bowladrome Fingard. Sur ce, les deux équipes de Prince-Albert qui prirent part à la lutte, furent défaits mais non pas battus car la ligne d'aord (foul line) fut le grand obstacle de leurs parties. A vous joueurs maintenant de vous tenir l'ouie bien attentive car la cloche désormais sonnera à nos parties de ligue.

Résultat des parties:

NATIONAL:—	
Garland, Mlle	430
Le Blanc, A. J.	270
Fournier, J. A.	309
Pelland R.	653
Savard, P.	329
LIONCEAUX:—	
Houle, A.	273
Jutras, J. N.	427
Lussier, Ed.	327
Jutras, J. P.	599
Le Blanc, L.	336
COURAGEUX:—	
Robert, R.	662
Mochaud, O.	263
Bellerose, Ed.	573
Becotte, J.	626
BENGALS:—	
Rousseau, A.	371
Anctil, P.	526
Mattes, B.	437
Valois, Rév P.	445
ETOILES:—	
Touchet, E.	378
Brodeur, Mme.	403
Painchaud, F.	273
Villeneuve, J.	477
AS :—	
Baribeau, G.	391
Fournier, J.	269
Jutras, T.	379
Béliveau, J.	392

Pour Service et Qualité
Aaron's Shoe Store
Chaussures pour toute la famille. Nous avons un excellent service de réparation et une salle d'attente moderne.
TELEPHONE 2570
Voisin du Strand Theatre
Avenue Centrale Prince-Albert

Blue Chain Stores
PRINCE-ALBERT et WAKAW
Saskatchewan
Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Chaussures de tous genres
Vous pouvez être persuadé que vous recevrez pleine valeur de votre argent lorsque vous achetez à nos magasins. Nous remboursons l'argent à ceux qui sont distatisfaits.
NOUS PARLONS FRANCAIS

UN EANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

Ralph Miller, Ltd.
NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES
915 ave Central Prince-Albert

VENTE D'ÉCONOMIE
SALOPETTES POUR HOMMES -- CHEMISES DE TRAVAIL, ETC.

Chemises de travail pour hommes. Vente spéciale de chemises de flanelle de laine. Genre manteau avec col militaire ou ordinaire, chemises très amples.
Prix jusqu'à $3.50
En vente $1.95

Salopettes pour hommes. Denim bleu très pesant avec grande bavette et 5 poches. Confectionnées pour longue durée . Spécial $1.95
Sous-vêtements pour hommes—Combinaisons de laine pesante et côtelée. Genre "Close crotch". Un vêtement chaud et doux. Régulier, l'habit $4.00
Spécial l'habit $2.95

POSITION DES EQUIPES

	Gagnées	Perdues	Points
Courageux (Gareau)	13	8	26
Bengals (Rousseau)	12	9	24
Lionceaux (Jutras)	12	9	24
National (Fournier)	11	10	22
As (Béliveau)	9	12	18
Etoiles (Touchet)	6	15	12

x

Dans l'ouverture des parties de quilles de la 2ème série de la ligue de la ville, l'équipe du Patriote a triomphé dans les 3 parties jouées contre l'équipes de la banque Nova Scotia, l'équipe se compose du R. Père Valois, messieurs Robert, Boyte, Ménard et Béliveau. Bravo le Patriote!

x

LE PAPE A LA RADIO LE 12 FEVRIER

Le Sauverain Pontife, en inaugurant, le 12 février, le poste de radio au Vatican, parlera au monde entier, grâce à une chaine radiophonique du genre de celle qui nous a permis dans le passé d'entendre les discours de Sa Majesté le Roi George V et d'autres grands hommes. Le poste de radio du Vatican a été construit sous la direction personnelle du marquis de Marconi, inventeur de la radiophonie pratique.

Les autorités du Canadien National ont décidé de se joindre à la chaine mondiale afin de permettre aux catholiques du Canada d'entendre la parole de leur chef spirituel.

Rome. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a déjà commencé à s'habituer à parler au microphone, en prévision de son premier discours radiophonique au monde catholique jeudi prochain. C'est ce jour-là que sera inauguré le nouveau poste de radio du Vatican.

Au moyen du merveilleux microphone qui a été installé dans son bureau privé, le Souverain Pontife, se soumet docilement à un cours spécial que lui donnent des experts et des dignitaires ecclésiastiques de son entourage, passés maîtres en diction.

La voix du chef de la chrétienté n'a pas encore été entendue de l'extérieur, mais elle est enregistrée tout de même au poste de radio construit sous la direction personnelle du marquis de Marconi, inventeur de la radiophonie pratique.

Bien que Sa Sainteté ne doive, demain, jeudi, parler qu'en latin, ses conseillers insistent pour que sa voix soit portée sur les ondes et entendue parfaitement. Le pape possède une voix très claire et très cultivée. Le timbre en est riche, mais de force modérée.

L'an dernier lorsqu'il était appelé si souvent à parler aux pèlerins qui s'étaient rendus à Rome, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, il ne parlait toujours que sur un bas régistre et plutôt comme en conversation intime. Pourtant, sa voix portait parfaitement et était entendus facilement de tout le monde. Les experts croient que le Souverain Pontife possède une bonne voix pour la radio.

Les ouvriers ont mis la dernière main au nouveau château d'énergie électrique que Sa Sainteté a inauguré et qui fournira l'électricité nécessaire au poste de transmission, dont la capacité sera de 80 kilowatts.

Ce château d'énergie a quatre moteurs de 200 chevaux-vapeur chacun accouplés à des générateurs pouvant produire 135 kilowatts chacun. L'installation a une capacité énergique total de 8,000 ampères.

L'ancien château d'énergie construit en 1898 par Sa Sainteté le Pape Léon XIII consistait en une turbine hydraulique et en un moteur à gazoline et ne pouvait produire que 200 ampères.

x

LA RADIO

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Concert de dimanche, le 15 février, de 5.00 à 6.00 p.m.

CHAINE TRANSCONTINENTALE

Artistes:—
M. Ernest Eeilz, *pianiste*.
M. Viggo Kihl, pianiste.
M. Norman Wilks, pianiste.
Orchestre de concert de Toronto sous la direction du Dr Kunits
Programme:—
Ouverture: Roméo et Juliette —Tchaiskowsky.
Concerto No 7 en fa pour trois pianos et orchestres — Mozart.
a Allegro
b Adagio
c Rondo
Orchestre: Fireworks Music —Handel-Harty.
Malaguena — Moszkowsky.

Concert de dimanche 22 février, de 5.00 à 6.00 p.m.

Danses espagnoles — Moszkowsky.
CHAINE TRANSCONTINENTALE

Artistes:—
Mme Helen Davies Sherry —soprano.
Orchestre de Toronto sous la direction du Dr L. Von Kunits.
Programme:—
O CANADA
Ouverture: The Frying Dutchman —Wagner.
Chant: I Have Waited for the Lord —Bach.
Récital de chant: Farewell, ye limpid springs and floods de "Jophta", — Handel.
Orchestre: Scheresade No 1 —Rimsky-Korsakoff.
Chant:—
a "Loveliest of Trees" — Peel
b "My Heart is like a singing Bird" — Parry.
c "Shamrocks" — William.
d *"Open the Door softly"* —Hughes.
Orchestre: "Scenes for the Bavarian Highlands" — Elgar.

x

NOUVELLES

L'ABBE GROULX A PARIS

Paris.— M. l'abbé Lionel Groulx a terminé le 4 courant après-midi en Sorbonne le cycle de ses brillantes conférences sur l'enseignement du français au Canada. De nombreuses personnalités emplissaient l'amphithéâtre au premier rang desquelles on remarquait Son Excellence Philippe Roy, *ministre du Canada en France*, qui assista régulièrement aux *conférences*, donnant *lui-même* le signal des applaudissements chaque fois que le conférencier faisait l'éloge de la culture française gardienne des chères traditions dont les Canadiens-francais sont si fiers.

ATTACHEMENT A LA FRANCE

L'abbé Groulx exposa la situation présente, faisant ainsi applaudir l'oeuvre des religieux francais qui, malgré les difficultés du début sont parvenus à créer au Canada une organisation scolaire qui sert *admirablement la culture française et fait l'admiration du monde* intellectuel. Après avoir montré *par quelques chiffres éloquents le développement de l'instruction publique* au Canada depuis la loi de 1875 qui accordait une autonomie presque absolue à l'enseignement libre, le conférencier conclut par un éloge vibrant de la France à laquelle les Canadiens sont fidèlement et resteront toujours attachés par les liens du coeur et de l'esprit.

De larges applaudissements saluèrent la péroraison de l'abbé Groulx, éminent historien et homme de lettres canadien-français.

x

M. Montpetit dans l'arène politique

M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal entre dans l'arène politique provinciale. Il donne son adhésion complète à l'ensemble de la politique libérale provinciale parce qu'elle est constructive et que, comme telle, elle possède une valeur nationale.

J'ai toujours deploré que dans notre société deux groupes aient vécu séparés l'un de l'autre, dit M. Montpetit, le plus souvent étrangers l'un à l'autre, sinon même ennemis: d'une part ceux qu'on est convenu d'appeler les politiciens, de l'autre ceux qu'on nomme les théoriciens. C'est une erreur et qui peut avoir de graves conséquences.

J'ai entendu bien souvent reprocher aux théoriciens de ne pas exprimer leur avis, de ne pas prendre attitude, de ne pas assumer jusqu'au bout leur desponsabilité. Ils diront d'ailleurs leur pensée selon qu'ils en ont pris l'habitude, avec modération, après avoir pesé le pour et le contre, établissant leur jugement sur un ensemble. C'est dans cet esprit que je voudrais étudier quelques aspects de la législation adoptée par le gouvernement auquel préside l'honorable M. Taschereau, recherchant si elle répond aux besoins que des hommes d'oeuvres, des hommes d'étude ont signalés.

x

PEAUX
Les peaux valent la peine d'être expédiées, lorsqu'elles nous sont envoyées. Nous payons le fret sur 150 livres ou plus. Nous sommes tanneurs et acheteurs, et pouvons ainsi payer les plus hauts prix. Expédiez avant le printemps.
Frank Massin & Son LIMITED
Brandon, Regina, Saskatoon, Calgary

Funérailles de Mme A. Laplante

Les funérailles de Mme veuve Adélard Laplante, née Alda Létourneau, fille de feu M. Siméon Létourneau originaire de St-Constant, Co. Laprairie, ont eu lieu dans cette même paroisse le 31 janvier écoulé.

La défunte habitait Montréal. Elle était la mère de Rodolphe Laplante, ex-secrétaire de l'Association Canadienne Française de l'Alberta et ex-directeur de la Survivance d'Edmonton.

Elle laisse pour pleurer sa perte 13 frères et soeurs et huit enfants, Mme Roland Grandchamp (Anita), Rodolphe, Fernande Gérard, Marcelle, Oswald, Madeleine, Gabrielle

Parmi les télégrammes et messages de sympathies reçus, on remarquait ceux du Dr J. L. Petitclerc, président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et de la Survivance; Ubald Baudry, secretaire de l'A. C. F. A., Louis Normandeau, cartel du blé, Alberta, P. E. Poirier, avocat Edmonton, M. et Mme H. A. Patenaude, Edmonton, Rév. Père Auclair, Edmonton, etc.

x

Le prince de Galles à Churchill

Régina. — Si les pourparlers aboutissent, le nouveau port de Churchill sera ouvert officiellement par le Prince de Galles et la "Canadian Weewly Newspapers Association" en septembre prochain. Le Canadien National s'occupe activement de l'exécution du programme, d'après des déclarations faites récemment à Régina.

MEILLEUR CHARBON POUR LE MEME PRIX
ROSEDALE
McDIARMID Lumber Co. Ltd.
Henribourg Spiritwood
PRINCE-ALBERT
Téléphonez 2733

Dernière heure

Régina. — Pour les achats de boissons alcooliques, la Saskatchewan va adopter le système de permis. Le gouvernement espère de cette source un revenu annuel de $200,000.

Les crèmeries coopératives de la province ont eu un déficit de $75,807, durant l'année 1930.

Au 31 décembre 1930, la dette publique de la Saskatchewan était de $49,192,100.

Le gouverement provincial s'est porté garant en faveur du Pool pour la somme de $12,400,000. Par contre, le Pool lui fournit comme sécurité des propriétés estimées à $17,455,190.

x

Douleurs d'Hémorroides
CESSENT INSTANTANEMENT
"La première fois que je me servis de Sootha-Salva, les démangeaisons et douleurs cessèrent immédiatement. Elles cessèrent aussi l'enflure et le saignement. Plus d'Hémorroïdes."— L. T. Sears. Le meilleur remède pour soulager que nous connaissions. Chez tous les pharmaciens.

TED. MATHESON
LIMITED
Adjoignant Banque Royale
TEL. 3057 RUE CENTRALE
Complets pour hommes faits sur commande
Echantillons choisis de première qualité
Royal York
CLOTHES
Tailored to Measure

La fatigue des yeux ne se manifeste pas toujours par des maux de tête. Par exemple, un groupe de 259 hommes et femmes qui n'avaient jamais porté de verres, ont fait examiner leurs yeux récemment. De ce nombre 124 ont affirmé d'avoir jamais eu mal à la tête...... mais il a été trouvé que 4 personnes de ce groupe avaient besoin de verres, 135 se plaignèrent de maux de tête et l'examen prouva que 93 avaient besoin de verres. La manière la plus certaine est de faire examiner vos yeux une fois l'an.
F. D. CULP
OPTOMETRISTE
921 Ave Centrale Pr.-Albert

QUINCAILLERIE
NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET, ET NOS PRIX SONT LES MEILLEURS.
NORTHERN HARDWARE LTD.
QUINCAILLERIE DE QUALITE
Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

ARTICLES POUR LES MISSIONS
Une spécialité toute différente.
Livres de librairie: Taux spéciaux pour libraires
Vins de Messe: des Harrach Hills, échantillons envoyés sur demande
Landy & Co. Limited
16 rue Dundas Ouest
TORONTO (2) Ontario
Livraison Tél: A.D. 0166

SPECIAL ! ! !
35 SOUS Seulement 35 SOUS
Venez prendre votre diner au PALACE OF SWEETS
PRINCE-ALBERT
Entre 11½ heures et 2 heures de l'après-midi
Ce minu comprend: Soupe, poisson ou viande. Pain et beurre .Thé, café, dessert

NOS PROPOSITIONS DE CONSTRUCTIONS POUR 1931
Sans doute vous vous proposez de construire ou de moderniser votre vieille maison. Venez à nos bureaux et demandez nos deux catalogues Modernizing et notre catalogue de belles maisons.
Ils ne vous couteront rien, et ils contiennent beaucoup de choses qui vous intéresseront.
North Star Lumber Co. Ltd.
Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.
TEL: 2275
Prince-Albert, Sask. J. P. Hepburn, gérant.

Roche's Limited
TELEPHONE 2120 EPICIERS DE PREMIER ORDRE AVENUE CENTRALE TELEPHONE 2120

Fromage Majestic. Boîte de 2 1-2 livres 45c
Fromage Chateau la livre 43c
Tomates de choix, grosses boîtes, la boîte . 10c
Poudre "Custard" Monk Glass, boîte de 1 livre 35c
Vanille, bouteille de 4 onces 43c
Sucre granulé 10 livres pour 58c
Gelée aux prunes Empress, boîte de 4 livres la boîte 55c
Vinaigre blanc ou de malte, bouteille de 26 oz. la bouteille 20c
Gruau avec primes de porcelaine, Robin Hood ou Quaker, 2 pour ... 53c
Corn Starch 2 pour 21c
Fèves, vertes ou jaunes 2 boîtes pour 35c
Pois, marque Essex La boîte 08c
Savon, Princess Flakes 2 pour 30c
Sucre à glacer 2 livres pour 19c
Marmalade Empress Boîte de 4 livres ... 55c
Spéciaux pour vendredi, samedi et lundi —13, 14 et 16 février.